

S.M Mohammed VI  
se recueille sur  
la tombe du  
Libérateur  
de la nation

Page 2



### Prompt rétablissement

Le ministre de la Justice et membre du Bureau politique de l'USFP, Mohamed Benabdelkader, a été victime d'une fracture au bras survenue la nuit du dimanche 3 mai à son domicile à Rabat.

Libération lui présente ses vœux de bon et prompt rétablissement.

Le Mouvement des non-alignés  
appelle à une coopération  
solidaire pour vaincre la pandémie  
*La vision clairvoyante de  
S.M le Roi concernant la riposte  
au Covid-19 mise en exergue*

Page 5



www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9007

Mercredi 6 Mai 2020

*Comment surmonter la crise sociale due au coronavirus*

## Les édifiantes pistes de réflexion proposées par le Groupe socialiste

*Le nombre actuel des inspecteurs du travail est trop insuffisant pour  
relever tous les dépassements commis par les entreprises privées*



Hanane Rihhab  
*Restaurer un climat  
de confiance en  
réintégrant les  
personnes qui ont  
perdu leur emploi*

Page 3

# S.M Mohammed VI se recueille sur la tombe du Libérateur de la nation



La Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, accompagné de S.A.R le Prince Héritier Moulay El Hassan et de S.A.R le Prince Moulay Rachid, s'est recueilli, lundi, sur la tombe de Feu S.M Mohammed V, à l'occasion de l'anniversaire de la disparition du Père de la nation, que Dieu ait son âme en Sa sainte miséricorde.

Héros vénéral de l'ensemble des Marocains et symbole pour tous les peuples en quête de liberté et de dignité, Feu Sa Majesté Mohammed V avait, rappelle-t-on, défendu bec et ongles les fondements sacro-saints de la cause nationale et les aspirations du peuple marocain, toutes catégories confondues, à une ère où règnent liberté et émancipation.

Cette lutte n'a pas été sans peine, puisque le regretté Souverain, disparu le 10ème jour du Ramadan de l'année 1380 de l'hégire (26 février 1961), quelques années seulement après le recouvrement de

l'indépendance, a dû braver de multiples difficultés y compris l'exil auquel il a été forcé en compagnie de la famille Royale par les forces de l'occupation.

Pour les Marocains, la commémoration de cet anniversaire traduit leur attachement sans équivoque à la mémoire d'un Roi qui s'est engagé à défendre la souveraineté du Maroc sans se prêter à un quelconque marchandage à son égard.

La disparition du regretté Souverain, porte-étendard du mouvement de libération nationale et symbole du combat des peuples pour l'indépendance, la dignité et le progrès, fut une perte cruelle pour la Nation ainsi que pour tous les mouvements de résistance et de libération, d'autant plus que Feu S.M Mohammed V tenait, tout au long de son combat contre le colonialisme, à mener son action en concertation permanente avec le mouvement national.

Conscient que le recouvrement de la souveraineté était tributaire d'une action

collective, basée sur l'attachement à la foi et l'effort de sensibilisation et de mobilisation du peuple marocain, le Père de la nation était animé d'un souci constant de resserrer les rangs de toutes les composantes de la Résistance.

Les multiples actions visant à contrer les complots des autorités coloniales ont été enclenchées par la Résistance et le Mouvement national sous l'impulsion de Feu Sa Majesté Mohammed V. Elles ont été couronnées par la présentation, en 1944, du Manifeste de l'Indépendance qui réclamait la restauration de tous les droits dont le colonialisme avait dépossédé le Maroc.

Non seulement le regretté Souverain avait appuyé les revendications du Mouvement national, mais il avait refusé de se soumettre aux pressions et aux manœuvres coloniales. Et avant que les événements ne prennent la tournure de chantage et de menace contre la famille Royale, le Souverain

avait prononcé, le 10 avril 1947, le célèbre discours de Tanger, dans lequel il avait publiquement lancé les revendications du Maroc.

Un autre événement majeur dont le peuple marocain se remémore encore chaque 10 Ramadan fut l'exil forcé de Feu Sa Majesté Mohammed V, un coup de force qui affligea le peuple marocain mais renforça sa mobilisation derrière le Souverain et son aspiration à l'indépendance. Une chose qui s'est réalisée effectivement puisque le regretté Souverain et la famille Royale retournèrent le 16 novembre 1955 au Maroc et l'indépendance fut proclamée.

Grâce à un combat héroïque mené en communion avec le Mouvement national, le regretté Souverain avait donné un retentissement international à la cause nationale, ce qui lui a permis de mettre fin au joug colonial pour se consacrer, ensuite, à l'œuvre d'édification nationale et de construction du Maroc moderne.

## Enquête à Kénitra sur les jets de pierres contre la police

Le service préfectoral de la police judiciaire de la ville de Kénitra a ouvert, dimanche, une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent, afin de déterminer les circonstances de l'agression d'une patrouille de police qui a été la cible de jets de pierres lors d'une intervention sécuritaire nocturne pour interpellier trois individus soupçonnés de violation de l'état d'urgence sanitaire, détention d'armes blanches et menace de personnes et de biens.

Selon un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), une patrouille de police était intervenue de nuit pour interpellier un individu qui menaçait la sécurité des citoyens à l'aide d'une arme blanche au niveau du quartier Saknia, avant qu'un autre complice ne profite de l'opération de poursuite sécuritaire sur la voie pu-

blique pour monter sur le toit de la voiture de police, garée non loin du lieu de l'intervention, en se faisant filmer par le téléphone portable d'un troisième individu qui a été interpellé sur place.

Au cours de cette intervention, des éléments de la patrouille de police ont été pris pour cible à coups de jets de pierres par un groupe d'individus, ajoute la DGSN, précisant que trois policiers blessés ont été transférés à l'hôpital afin de recevoir les soins nécessaires.

Le suspect interpellé lors de cette intervention a été placé en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent, tandis que les recherches et investigations se poursuivent afin d'interpellier les autres suspects impliqués dans ces actes criminels, après avoir été tous identifiés, conclut le communiqué.

## Une plateforme de prise en charge des femmes victimes de violence à Dakhla

Le procureur du Roi près le Tribunal de première instance d'Oued Eddahab, Abdallah Ahmanna, a annoncé la mise en place d'une plateforme électronique dédiée à la prise en charge des femmes et enfants victimes de violence, dans le cadre des mesures préventives adoptées pour enrayer la propagation du coronavirus (Covid-19).

La création de cette plateforme, accessible sur le lien ([www.tpidakhla-plainte.wixsite.com/tpidakhla](http://www.tpidakhla-plainte.wixsite.com/tpidakhla)), vise à éviter aux femmes et enfants victimes de violence les déplacements au tribunal et leur permettre de déposer leurs plaintes via les canaux électroniques, indique un communiqué du Parquet près du Tribunal de première instance d'Oued Eddahab.

La plateforme permet également aux justiciables d'avoir des informations et des renseignements utiles notamment, les numéros de téléphone, le fax et les adresses électroniques de tous ceux chargés de la prise en charge des femmes victimes de violence au Tribunal de première instance d'Oued Eddahab.

Cet outil met à la disposition des femmes victimes de violence, un formulaire à remplir, lequel sera transmis par voie électronique au Parquet général qui prendra les mesures juridiques qui s'imposent.



*Comment surmonter la crise sociale due au coronavirus*

# Les édifiantes pistes de réflexion proposées par le Groupe socialiste



**Hanane Rihhab**  
*Restaurer un climat de confiance en réintégrant les personnes qui ont perdu leur emploi*



**L**e Groupe socialiste à la Chambre des représentants a proposé quelques pistes de réflexion pour sortir de la situation provoquée par la crise du Covid-19 sur le plan social notamment.

Intervenant au nom du Groupe socialiste lors de la séance des questions orales tenue au Parlement lundi après-midi, Hanane Rihhab a interpellé le ministre de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle, Mohamed Amekraz, sur la situation des personnes qui ont perdu leur emploi durant la crise sanitaire du Covid-19, tout en soulignant que son groupe propose « trois pistes importantes pour sortir de cette situation ».

La première piste, selon la députée de l'USFP, consiste à restaurer un climat de confiance « qui est à même de réintégrer les personnes qui ont perdu leur emploi dans le monde du travail ».

Elle a rappelé que des

milliers de personnes se trouvent actuellement au chômage soit parce qu'elles ont perdu leur emploi, soit parce qu'elles ont été contraintes de cesser de travailler à cause de cette crise sanitaire, notamment les personnes travaillant dans le secteur informel (les journaliers, les employés dans les hammams, les marchands ambulants...).

« Une question importante s'impose : pour combien de temps encore continuerons-nous à traiter ce secteur de cette manière ? », s'est interrogée Hanane Rihhab, tout en confirmant que la deuxième piste que propose le Groupe socialiste à la Chambre des représentants consiste à prendre en considération la nécessité de structurer ce secteur et de faire bénéficier ses travailleurs d'une protection sociale ».

Par ailleurs, la députée itihadiah a aussi avancé une troisième proposition consistant à « surmonter

tous les obstacles entravant la création de postes d'emploi respectant la dignité des travailleurs ».

En ce sens, elle a fortement critiqué les entreprises qui ont « contourné la loi » et « profité de la crise sani-



**Le nombre actuel des inspecteurs du travail est trop insuffisant pour relever tous les dépassements commis par les entreprises privées**

taire actuelle ». « Monsieur le ministre, alors que nous traversons cette crise, nous avons découvert deux types d'entreprises marocaines : il y a, d'une part, des entreprises intègres qui ont continué à préserver le gagne-pain de leurs salariés, et il y a, d'autre part, des entreprises qui ont contourné la loi afin de réduire les rémunérations de leurs travailleurs », a-t-elle précisé, tout en interpellant le ministre de l'Emploi sur les mesures que son département a l'intention de prendre à l'égard de ces entreprises et, par ricochet, « protéger les Marocains et les Marocains travaillant dans le secteur privé de ces pratiques irresponsables ».

Hanane Rihhab s'est également interrogée sur le rôle de la CGEM qui est représentée au sein du Comité de veille économique créé dès le début de la crise du Covid-19.

Et pour mettre fin à ce genre de pratiques, la dépu-

tée de l'USFP a souligné la nécessité de la révision du Code du travail, notamment les dispositions concernant les accidents du travail, affirmant que « le nombre actuel des inspecteurs du travail est trop insuffisant pour relever tous les dépassements commis par les entreprises du privé. Pour cela, il faut renforcer cette institution sociale par la création de nouveaux postes d'emploi ».

Le but ultime de toutes les propositions du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, a conclu Hanane Rihhab, est de « répondre au contournement de la loi et à l'exploitation odieuse de cette crise et, partant, ouvrir la porte au Maroc que nous voulons, un Maroc qui garantit la protection sociale des salariés et l'équité et l'égalité des chances entre les personnes travaillant dans les secteurs public et privé, un Maroc qui garantit la dignité à tous ses citoyens ».

**Mourad Tabet**

# Plus de 900.000 salariés déclarés en arrêt de travail temporaire en avril

*Intervention du ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle devant la Chambre des représentants*



**P**lus de 900.000 salariés exerçant dans plus de 134.000 entreprises affectées par les répercussions du coronavirus (Covid-19) ont été déclarés en arrêt de travail temporaire au titre du mois d'avril, a indiqué lundi à Rabat le ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle, Mohamed Amekraz.

"Cela donne une idée approximative sur l'ampleur des dommages subis par les entreprises nationales au même titre que les travailleurs eu égard aux conséquences de cette crise", a-t-il déclaré lors de la séance des questions orales à la Chambre des représentants consacrée à "la stratégie du secteur de l'emploi et de l'insertion professionnelle et ses contributions aux efforts nationaux face à la pandémie du Covid-19".

Il a rappelé que pour le mois de mars, 131.955 entreprises sur un total de 216.000 entreprises affiliées à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ont déclaré être impactées par les effets du Covid-19, soit environ 61% de l'ensemble des entreprises inscrites. Il s'agit de deux entreprises sur trois environ qui se sont déclarées affectées par les répercussions de la pandémie.

En parallèle, le nombre des employés déclarés en arrêt de travail a atteint 808.199, sur un total de 2,6

millions de salariés, soit un employé sur trois, a ajouté le ministre.

Le ministère a entrepris une série de mesures pour faire face à la situation socioéconomique des entreprises soumises à l'inspection du travail dont celles qui ont été touchées par la crise et celles susceptibles d'être affectées, a-t-il relevé, ajoutant que des campagnes de sensibilisation ont été organisées par les inspecteurs du travail afin de s'assurer du respect des mesures préventives.

Le responsable gouvernemental a, en outre, souligné que les efforts déployés par les inspecteurs du travail ont été axés sur la continuité de l'activité des entreprises et le maintien des emplois dans le respect des mesures préventives, en incitant les employeurs à accorder des congés administratifs ou des autorisations exceptionnelles, la promotion du télétravail ou l'instauration du travail en alternance pour éviter l'encombrement des lieux de travail. C'est ainsi que dans la période du 13 mars au 15 avril, les inspecteurs du travail ont visité 6.761 entreprises.

En vue de contrôler les espaces de travail et de s'arrêter sur le respect des mesures préventives et des conditions sanitaires et sécuritaires, Mohamed Amekraz a mis en avant la création d'une commission centrale de veille ainsi que des commissions de veille ré-

gionales et provinciales, en coordination avec les autorités locales et les services extérieurs des départements concernés.

Dans le souci d'éviter des cas d'infection au virus au sein des unités industrielles et commerciales, a-t-il poursuivi, le ministère du Travail et de l'Insertion professionnelle et celui de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique et verte, ont mis en place une procédure conjointe de suivi et d'inspection pour que les entreprises respectent au mieux les mesures préventives adoptées par les autorités publiques.

Il a également fait savoir que durant les deux dernières semaines, des commissions provinciales ont été mises en place en coordination avec les services du ministère de l'Intérieur au niveau des préfectures et provinces, composées de représentants du ministère de la Santé, du Travail et de l'Insertion professionnelle, de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique et verte ainsi que des représentants des services sécuritaires, en charge du contrôle du respect des mesures de lutte contre l'épidémie.

Le ministre a, dans ce sens, indiqué que le nombre d'entreprises où des visites de terrain ont été menées par les commissions conjointes, entre le 15 et

le 23 avril, a atteint un total de 2.259 unités, notant que l'opération a conduit à la fermeture de 10 entreprises qui employaient 9.764 personnes, suite au non-respect des mesures préventives et des conditions de santé des travailleurs.

Selon lui, il a été procédé au lancement d'une nouvelle ligne téléphonique par le département de tutelle "Allô 2233" pour fournir des conseils et des orientations ainsi que pour recevoir les réclamations des salariés et des employeurs en matière de santé et de sécurité au travail en mettant à leur disposition des cadres du ministère composés d'inspecteurs et de médecins du travail et ce, en coordination avec l'Institut national des conditions de vie au travail (INCVT), ajoutant que cette ligne sera opérationnelle à partir du 5 mai.

Cette séance a été également l'occasion pour le ministre de passer en revue toutes les mesures proactives entreprises pour juguler la propagation du Covid-19, rappelant à cet égard la création du Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus (Covid-19), la série de mesures adoptées au profit des employés et des entreprises, notamment les PME, les TPE, les professions libérales en difficulté, ainsi que les décisions prises en soutien à ceux qui travaillent dans le secteur informel.



# Le Mouvement des non-alignés appelle à une coopération solidaire pour vaincre la pandémie

*La vision clairvoyante de S.M le Roi concernant la riposte au Covid-19 mise en exergue*



Le Groupe de contact du Mouvement des non-alignés, réuni au niveau du Sommet organisé lundi par vidéoconférence, a adopté une Déclaration finale sur la réponse à la pandémie de Covid-19, par laquelle les 45 pays participants dont le Maroc, ont notamment exprimé leur plein soutien aux plans et initiatives du Secrétaire général des Nations unies de lutte contre l'épidémie de Covid-19, ainsi qu'au rôle de l'OMS dans la gestion de cette pandémie.

Les pays participants ont également lancé un appel au renforcement de la coopération internationale et régionale et au raffermissement de la solidarité internationale, tout en affirmant leur attachement aux principes du multilatéralisme à même d'apporter les réponses nécessaires pour combattre la pandémie de Covid-19 et garantir la relance économique et la protection sociale post-pandémie.

Le Sommet a également décidé l'établissement d'une "Task Force" chargée de mettre en place une base de données commune sur les besoins médicaux, sociaux et humanitaires fondamentaux des Etats membres du Mouvement des non-alignés pour la lutte contre le Covid-19, afin de les soumettre aux organisations internationales et aux institutions financières internationales et régionales d'aide au développement.

S'exprimant dans une déclaration par vidéoconférence lors de cette rencontre, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine, et des Marocains

résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a tenu à rappeler l'appel visionnaire et éclairé que Sa Majesté le Roi avait lancé lors du 14ème Sommet du Mouvement, en 2006.

"Nous avons besoin de mettre en place des mécanismes pour la réflexion, la proposition et la concertation pour maîtriser les enjeux et relever les défis auxquels nous sommes confrontés du fait des guerres, des conflits internes, de la pauvreté, des pandémies et des menaces terroristes", a-t-il indiqué en faisant remarquer que l'appel de Sa Majesté le Roi adressé au deuxième Groupement d'Etats le plus important après les Nations unies, n'a jamais raisonné aussi fortement que dans le contexte actuel.

Face à la pandémie de Covid-19, a-t-il poursuivi, la communauté internationale n'est pas seulement soumise à un test de résistance, elle se trouve également à un point d'inflexion clé, soulignant que les défis mondiaux ont toujours inspiré des réponses à grande échelle. Pour lui, le Covid-19 est un autre moment déterminant de l'histoire : une crise humaine qui appelle l'humanité à faire preuve de résilience et à donner le meilleur d'elle-même, tout en restant attaché au multilatéralisme, a-t-il ajouté.

Nasser Bourita a également livré une analyse en trois points des conséquences de la pandémie :

Premièrement, la crise sanitaire durera encore un certain temps. Encouragé par les avancées rapides de la recherche scientifique, le Maroc est convaincu qu'assurer

un accès universel au futur vaccin, à des prix abordables est crucial à la santé mondiale. Il s'agit d'une cause que le Mouvement des non-alignés doit défendre.

Deuxièmement, mitiger les répercussions socioéconomiques de la pandémie est aussi important qu'aplatir la courbe de la pandémie. Le Covid-19 a forcé le monde à se confiner, mettant ainsi à l'arrêt des pans économiques entiers et plongeant des millions de personnes dans le chômage. Cela signifie que nous devons redoubler d'efforts pour préserver les progrès réalisés jusqu'à présent dans la lutte contre la précarité et la pauvreté.

Le chef de la diplomatie marocaine a affirmé, en troisième lieu, que ces défis ne sont nulle part aussi puissants qu'ils ne le

sonnent en Afrique, où 85,5% des travailleurs sont employés dans le secteur informel. L'Union africaine a appelé les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux à accélérer leur appui financier et technique et alléger la dette des Africains. Le Maroc considère que cet appel doit résonner au sein du Mouvement des non-alignés.

Abordant l'expérience du Royaume, il a précisé que la réponse marocaine était basée sur cinq principes, définis par Sa Majesté le Roi: la solidarité; l'anticipation; la prévention; l'approche holistique et la priorité aux citoyens - en particulier aux plus vulnérables.

Il a indiqué qu'au niveau national, le Maroc s'est efforcé, sous le leadership de Sa Majesté le Roi, d'améliorer son système de santé et d'atténuer l'impact socioéconomique de la crise, en exposant devant le Sommet la stratégie du Maroc pour lutter contre le Covid-19, qui a été parmi les premiers pays à fermer son espace aérien.

Nasser Bourita a précisé que dès les premiers cas détectés, le Maroc a proclamé l'état d'urgence sanitaire.

Dans le même sens, il a rappelé que le Maroc a canalisé les ressources intérieures disponibles vers le Fonds spécial Covid-19, créé à l'initiative de Sa Majesté le Roi. Jusqu'à présent, le grand élan de solidarité nationale a doté le Fonds de plus de 3,5 milliards de dollars américains, a-t-il souligné. Grâce à ce fonds, 5,1 millions de ménages - dont plusieurs opèrent dans le secteur informel - ont pu bénéficier de subventions financières directes, a-t-il noté.

Nasser Bourita a rappelé que le Maroc a également mobilisé l'industrie nationale pour produire des équipements de protection individuelle, à savoir des millions de masques produits localement.

Pour ce qui est de la riposte au niveau du continent africain, il a indiqué que conformément à l'esprit de solidarité et d'afro-optimisme, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a lancé une initiative visant à créer un cadre opérationnel pour travailler avec les pays africains dans la lutte contre la pandémie. Il s'agit d'une initiative pragmatique et orientée vers l'action, dédiée au partage d'expériences et de meilleures pratiques pour faire face à l'impact sanitaire, économique et social de la pandémie.

## Nasser Bourita : Un pays voisin continue d'alimenter la séparatisme et les actes de déstabilisation régionale

Un pays voisin continue d'alimenter la séparatisme et de détourner les ressources de sa population pour des actes de déstabilisation régionale, a assuré Nasser Bourita, lors du Sommet en ligne du Groupe de contact du Mouvement des non-alignés (NAM).

Dans son discours, il a "regretté que malgré les circonstances actuelles exceptionnelles, un pays voisin continue d'alimenter la séparatisme, en violation des principes fondateurs du NAM".

"Ce pays, au lieu d'utiliser ses ressources pour améliorer la situation précaire de sa population dans le contexte de la pandémie du Covid-19, les détourne pour alimenter la déstabilisation régionale", a-t-il ajouté, en référence à l'évocation par l'Algérie de la question du Sahara marocain lors de cette réunion.

# 201 infractions en matière de prix lors des neuf premiers jours du Ramadan



Les interventions des commissions mixtes provinciales et locales de contrôle des prix et de la qualité des produits alimentaires durant les 9 premiers jours du Ramadan, ont conduit à la constatation de 201 infractions en matière de prix et de qualité des produits alimentaires.

Ces interventions ont concerné plus de 12.000 points de production, de stockage et de vente en gros et au détail, indique lundi le département des Affaires générales et de la gouvernance relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration dans un communiqué publié à l'issue de la réunion de la commission interministérielle chargée du suivi de l'approvisionnement, des prix et des opérations de contrôle des prix et de la qualité.

Dans le détail, ces infractions sont de 153 pour défaut d'affichage des prix, 34 pour non présentation de factures, 7 pour non-respect des normes de qualité et d'hygiène, 4 pour hausses illicites de prix réglementés, précise le communiqué, ajoutant que les mesures réglementaires ont été prises à l'encontre des contrevenants.

Pour ce qui est de la qualité des marchandises et produits stockés ou présentés à la vente, les commissions mixtes ont procédé à la saisie et à la destruction de plus de 25 tonnes de marchandises impropres à la consommation ou non conformes aux normes requises.

Il s'agit de 6 tonnes de miels et produits sucrés, d'environ 5 tonnes de viandes, poissons et charcuterie, de 4,8 tonnes de lait et

dérivés, de 3 tonnes de boissons et jus et de 2,5 tonnes de pains, gâteaux et confiserie, note la même source.

La commission poursuivra la tenue régulière de ses réunions pour suivre l'évolution de la situation des marchés, le niveau de l'approvisionnement et des prix et le bilan des interventions des commissions de contrôle pour faire face à tout type de fraude, de monopolarisation, de spéculation ou de manipulation des prix.

A signaler, par ailleurs, que les marchés sont approvisionnés, normalement, en produits alimentaires, énergétiques et d'hygiène, et les prix des principaux biens de consommation sont stables.

La commission interministérielle chargée du suivi de l'approvisionnement, des prix et

des opérations de contrôle de la qualité et des prix, réunie lundi a indiqué à ce propos que "le suivi quotidien du marché par les départements concernés, fait état d'un approvisionnement normal en produits alimentaires, énergétiques et d'hygiène, et que l'offre disponible couvre largement les besoins pour le mois du Ramadan, et même plusieurs semaines, voire plusieurs mois selon les marchandises".

Selon un communiqué du département des Affaires générales et de la gouvernance relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, les prix des principaux biens de consommation ont connu une stabilité durant les 9 premiers jours de ce mois sacré par rapport à la semaine précédente, plusieurs produits ont même enregistré des baisses des niveaux des prix par rapport à la même période de l'année précédente.

A titre d'exemple, le prix de la tomate a régressé de 20% sur l'année, l'oignon vert a enregistré -39%, l'oignon sec -18% et les carottes -13%, par contre des augmentations ont concerné les prix des oranges et du citron, relève la même source.

Les prix des viandes connaissent une stabilité sur le court terme, la comparaison par rapport à l'année dernière fait ressortir une évolution pour les viandes bovines et ovines de -7%, et de 27% pour le poulet vivant, précise le communiqué, notant que les prix du poisson ont connu ces derniers jours des baisses ou une stabilité selon les régions, sachant que cette période a connu la reprise de l'activité normale des flottes de pêche.

Suite à la suspension des droits d'importations en conséquence d'une forte augmentation de la demande en mi-mars, les prix des légumineuses ont amorcé un trend baissier par rapport à l'année dernière, notamment pour les pois chiches dont des quantités importantes ont été importées.

## L'Académie Hassan II appelle les pouvoirs publics à soutenir les mesures sanitaires à tout prix

L'Académie Hassan II des sciences et techniques a appelé les pouvoirs publics à continuer de soutenir toutes les mesures sanitaires, quel qu'en soit le prix économique et financier, pour gagner la bataille de lutte contre la pandémie du Covid-19, notamment lors de la période du déconfinement dont dépend en grande partie le succès.

Dans un document intitulé "Déclaration de l'Académie Hassan II des sciences et techniques relative aux conditions de déconfinement", l'Académie rappelle son soutien total, et sans réserve, à toutes les décisions médicales, sanitaires, sociales, économiques et organisationnelles prises par les pouvoirs publics, sur instructions de Sa Majesté le Roi pour faire face à la pandémie du Covid-19, ajoutant que ces décisions ont été soutenues par toute la com-

munauté nationale, applaudies par la presse internationale dans sa diversité et saluées par de nombreux pays, comme exemple d'une stratégie globale, cohérente, courageuse et pro-active.

L'Académie a rappelé son admiration quant aux réactions positives de toutes les couches sociales du pays qui ont adhéré sans réserve aux décisions difficiles prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie et en dépit des inconvénients en lien avec les nécessaires restrictions de libertés qu'impose le besoin fondamental et décisif de couper la chaîne de transmission du virus et l'expansion de la pandémie, dont les conséquences auraient été dramatiques, en termes de nombre de personnes infectées, de pertes humaines et de conséquences sociales et économiques.

Elle enregistre avec une réelle

satisfaction "l'esprit d'initiatives créatrices et les nombreuses activités d'innovation de nos universités, nos ingénieurs et nos entreprises qui ont su apporter des solutions nationales à des problématiques techniques en lien avec la pandémie et ses conséquences, contribuant ainsi à l'émergence de la volonté nationale à tirer profit de nos compétences et renforcer notre autonomie scientifique et technologique".

Dans ce cadre, l'Académie appelle l'ensemble des chercheurs marocains à redoubler d'efforts pour hisser encore plus haut la recherche scientifique nationale, notamment la recherche biomédicale, en fédérant leurs travaux et en faisant participer d'une manière plus forte leurs collègues de la diaspora et à intégrer, autant que possible, leurs travaux dans la recherche in-



ternationale, grâce au renforcement de la coopération scientifique internationale.

Elle a, en outre, tenu à exprimer à nouveau son admiration pour tout le corps d'Etat, et notamment aux personnels sanitaires, dans leur globalité, médicaux, pa-

ramédicaux et de soutien, civils et militaires, publics et privés, qui n'ont ménagé aucun effort dans la lutte contre la pandémie Covid-19, bravant les risques d'infection et restant mobilisés jour et nuit pour sauver des vies, alléger les souffrances et exprimer leur empathie.



Otaviano Canuto

## *Il faut compter sur la production nationale et développer les capacités locales de fabrication*

L'économiste brésilien Otaviano Canuto, senior fellow au think tank Policy center for the New South, a occupé pendant de longues années des postes de haut rang dans des institutions financières internationales servant comme vice-président et directeur exécutif de la Banque mondiale, directeur exécutif du Fonds monétaire international et vice-président de la Banque interaméricaine de développement. Dans cet entretien accordé à la MAP à Washington, l'universitaire qui a également été vice-ministre des Affaires internationales au ministère brésilien des Finances, fait un diagnostic de la conjoncture économique dans le contexte de la pandémie du coronavirus, et livre son analyse des mesures à mettre en œuvre pour en atténuer les répercussions et préparer la relance. Fort de cette expertise reflétée dans ses multiples ouvrages et publications, Otaviano Canuto livre aussi son regard de spécialiste en macroéconomie internationale et dans les affaires internationales, sur la gestion de la pandémie par le Maroc ainsi que sur l'initiative de SM le Roi Mohammed VI pour promouvoir une solidarité africaine face à cette crise inédite.



**F**ace à la conjoncture actuelle décrite par le FMI comme la pire récession économique depuis la Grande Dépression, quelles sont les mesures les plus urgentes que les gouvernements devraient prendre pour atténuer l'impact de la crise ?

La crise du coronavirus est principalement un problème de santé publique, exigeant des politiques de confinement qui conduisent inévitablement à des chocs au plan économique. Une des principales raisons du confinement est la perception répandue que, compte tenu de la dynamique de l'infection - et du nombre correspondant de personnes ayant besoin de soins cliniques - les capacités locales de soins de santé risquent d'être submergées, avec des projections de décès plus élevées, dans un scénario d'inaction. Par conséquent, les politiques visant à aplanir la courbe pandémique et à gagner du temps deviennent vitales, qu'elles réduisent ou non à terme le nombre absolu de cas d'infection. Mais la courbe pandémique génère une courbe de récession qui doit également être aplatie. La pandémie du coronavirus a entraîné à la fois des chocs négatifs sur l'offre et la demande. C'est là qu'intervient le rôle extraordinaire de l'Etat en tant qu'assureur en cas de catastrophe à travers l'octroi d'un soutien fiscal, y compris des ressources supplémentaires pour les systèmes de santé, des transferts monétaires aux personnes touchées par la crise, des allègements fiscaux, ainsi que des crédits disponibles à des conditions favorables aux entreprises vulnérables. Ces mesures d'ur-

gence et temporaires, avec l'augmentation de la dette publique comme forme de financement, visent à atténuer les conséquences perturbatrices de l'arrêt temporaire mais profond et brutal de l'économie.

**Comment évaluez-vous la réponse du Maroc face à cette crise sans précédent ?**

Je considère que la réponse du Maroc a été rapide et pertinente, ce qui en fait un modèle pour ce qui devrait être mis en œuvre par les autres pays en développement. Les dégâts ont été limités et la pandémie a été relativement maîtrisée. Il convient de souligner la complémentarité des actions des institutions publiques, du secteur privé et de la société civile. Sur le plan sanitaire, la priorité a été donnée à l'augmentation de l'offre d'infrastructures disponibles, compte tenu de la répartition inégale des moyens à travers le pays. Au niveau économique, un fonds spécial avec des ressources correspondant à 3% du PIB a été créé afin de répondre à la fois aux chocs de l'offre et de la demande. En distribuant des aides aux ménages en situation précaire et en accordant des aides aux entreprises vulnérables, il est devenu possible d'entrevoir un atterrissage en douceur de l'économie et d'aplanir la courbe de la récession.

La recherche de financements extérieurs a également été entreprise rapidement, étant donné que le Maroc, comme d'autres pays en développement, a également été impacté par des chocs extérieurs. Les investissements directs étrangers, les revenus du tourisme et les envois de fonds sont en baisse. La politique monétaire a également aidé, en facilitant

l'accès au financement pour ce qui est des entreprises confrontées à des besoins de trésorerie.

Une assistance sociale ciblée est une composante fondamentale du train de mesures, le défi étant d'améliorer l'identification des bénéficiaires potentiels.

**La pandémie a paralysé des chaînes d'approvisionnement mondiales avec une pénurie d'équipements médicaux notamment. Le Maroc a commencé à fabriquer ses propres ventilateurs et même à exporter des masques médicaux. Pensez-vous que cette crise puisse servir de rappel aux pays en développement l'importance de mettre en œuvre des changements structurels afin d'assurer une plus grande autonomie ?**

Tout à fait. La crise mondiale du coronavirus et la ruée sur les ventilateurs et autres équipements médicaux disponibles ont hissé ces secteurs à un niveau stratégique pour tous les pays. En tenant compte de la forte probabilité d'événements de santé similaires à l'avenir, il devient clair à quel point il sera pertinent de compter sur la production nationale dans certains d'entre eux, du moins dans certaines régions. Cela peut également être l'occasion de développer des capacités locales de fabrication de manière plus efficace et à moindre coût. D'un autre côté, des politiques appropriées devront être mises en place.

**Dès le début de la crise, S.M le Roi Mohammed VI a ordonné la création d'un fonds national d'urgence pour augmenter les dépenses de santé et soutenir les**

secteurs économiques et les ménages vulnérables. Pour faire face à la pandémie en Afrique, le Soudan a également lancé une initiative africaine. Comment voyez-vous les efforts du Maroc pour atténuer les impacts économiques nationaux et régionaux de cette crise ?

L'initiative africaine est un effort louable pour soutenir d'autres pays du continent. La crise frappe durement, en particulier les pays les plus pauvres, où les difficultés pour aplatiser les courbes à la fois de l'épidémie et de la récession sont encore plus grandes, et les chocs externes ont été intenses. La bataille contre le nouveau coronavirus est globale, et soit nous réussirons à l'échelle mondiale, soit elle reviendra nous hanter tous.

**Enfin, comment tirer profit de la technologie à l'avenir? Quelle signification a eu le coronavirus sur le futur du télétravail ou l'enseignement à distance ?**

Au Maroc, l'éducation s'adapte aux évolutions technologiques à l'ère du coronavirus, avec l'introduction de l'e-learning et la mobilisation des médias publics pour la diffusion des cours. Comme dans le reste du monde, le travail à domicile et l'enseignement à distance se sont avérés réalisables et on peut s'attendre à ce que certaines des pratiques actuelles adoptées de manière extraordinaire soient maintenues. Les déplacements physiques liés au travail diminueront, ce qui sera de bon augure pour des considérations liées au changement climatique. L'accès à l'éducation peut également être élargi. Espérons que la crise actuelle du coronavirus ne sera pas une occasion ratée.



## Le coronavirus continuera, hélas, de faucher des vies *Le déconfinement avance avec prudence*

**L**e coronavirus a fait plus de 250.000 morts dans le monde et va continuer de tuer au cours des prochains mois, selon les experts, malgré un reflux apparent de la pandémie qui a conduit de nombreux Etats à alléger les restrictions imposées à leurs populations.

Au total, 250.203 décès ont été recensés dans le monde (pour 3.570.093 cas), dont 145.023 en Europe (1.572.178 cas), continent le plus touché, selon les chiffres officiels.

Les Etats-Unis sont le pays ayant enregistré le plus de morts (68.689), et malgré le bilan quotidien le plus bas depuis début avril, ils vont probablement atteindre la barre des 100.000 morts dès le mois de juin, selon de multiples modèles épidémiologiques.

Un de ces modèles, celui de l'Institute for Health Metrics and Evaluation (IHME), a fortement revu à la hausse lundi sa prévision de décès de 72.000 à près de 135.000 morts d'ici le 4 août, en raison d'un déconfinement prématuré dans certaines régions du pays.

Dimanche, le président Donald Trump avait reconnu que son pays allait "perdre 75.000, 80.000 ou 100.000 personnes".

Le bilan des décès quotidiens a aussi diminué ces derniers jours en Europe, où une quinzaine d'Etats ont entrepris avec la plus grande prudence d'alléger les mesures de confinement imposées depuis de longues semaines, afin d'éviter une seconde vague de contamination.

Un vaccin est "notre meilleure

chance collective de vaincre le virus", a déclaré la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

"Nous devons le développer, le produire et le déployer dans tous les coins du monde, à des prix abordables", a ajouté celle qui est à l'origine d'une conférence des donateurs.

Ce téléthon planétaire organisé en ligne a permis de lever 7,4 milliards d'euros pour financer la recherche sur un vaccin.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a aussi répété que seule la découverte d'un vaccin ou d'un remède permettra de mettre fin à la pandémie qui a contraint plusieurs milliards de personnes à travers la planète à rester enfermés chez eux pendant plusieurs semaines, et qui paralyse l'économie mondiale.

Une centaine de projets de vaccins ont été lancés, dont une dizaine en phase d'essais cliniques, selon la London School of Hygiene and Tropical Medicine.

En attendant, la vie reprend petit à petit à travers le monde. Dernière annonce en date: la Californie, premier Etat américain à avoir décrété le confinement, va commencer à assouplir certaines mesures à la fin de la semaine, a annoncé lundi le gouverneur Gavin Newsom.

"Des millions de Californiens ont respecté les règles du confinement et, grâce à eux, nous sommes en mesure de commencer à passer à la prochaine étape", a déclaré le gouverneur démocrate, soumis à une pression croissante pour assouplir le confinement et réactiver l'économie de son Etat, cinquième

au monde en termes de produit intérieur brut.

Précaution sanitaire contre reprise de l'activité économique: le dilemme est le même partout à travers le monde. Aux Etats-Unis, la pandémie frappe de plein fouet les ouvriers haïtiens de la filière avicole, une main d'œuvre bon marché mais vitale dans un pays qui redoute une pénurie de viande.

"Chaque jour, je prie Dieu qu'il ne m'arrive rien", dit à l'AFP Tina, employée dans une usine de transformation de volaille à Georgetown, dans le Delaware. "Je voudrais rester

chez moi avec mes trois enfants mais je n'ai pas le choix, les factures arrivent de droite et de gauche", explique la jeune femme de 27 ans.

En Europe, c'est avec d'immenses précautions qu'une quinzaine d'Etats européens ont entrepris lundi d'alléger les mesures de confinement. Les parcs ont rouvert en Italie, des lieux de culte et des musées ont fait de même en Allemagne et des files d'attente se sont formées devant de nombreux salons de coiffure.

"J'avais hâte de pouvoir ressortir, reprendre une vie sociale et me faire tailler la barbe pour ne plus ressembler à un ours", plaisante Alexis Protopappas, à Athènes.

Portugal, Serbie, Belgique, Autriche, Turquie, Nigeria ou encore Tunisie et Liban ont également pris le chemin d'une plus grande liberté de mouvement.

"Nous venons de traverser un mois de faim et de peine. Maintenant je peux à nouveau gagner de l'argent et nourrir ma famille", s'est réjoui Ganiyu Ayinla, chauffeur de minibus à Lagos.

En Corée du Sud, la saison de baseball a débuté mardi avec cinq matches à huis clos qui augurent d'une reprise progressive très attendue du sport professionnel dans ce pays qui était il y a quelques mois l'un des premiers foyers de coronavirus.

Des mesures sanitaires drastiques ont en outre été imposées aux joueurs: ils seront tenus de porter un masque facial à tout moment, sauf sur le terrain et sur le banc de touche. Tous devront subir deux

contrôles de température avant le match. La fédération leur a par ailleurs interdit de se serrer la main ou d'échanger des "high five" (tapes dans la paume de main) et tout crachat est rigoureusement prohibé.

Mais le déconfinement n'est pas à l'ordre du jour partout: l'ouverture des commerces à Montréal a été repoussée d'une semaine, en raison du trop faible nombre de lits disponibles dans les hôpitaux et du risque que le déconfinement n'entraîne une augmentation des hospitalisations.

Sur l'île française de Mayotte, dans l'océan Indien, le début du déconfinement prévu le 11 mai a été reporté car "le virus y circule librement", a déclaré le Premier ministre Edouard Philippe.

Le Premier ministre japonais a lui annoncé la prolongation jusqu'au 31 mai de l'état d'urgence, mais sous une forme beaucoup moins contraignante qu'en Europe.

Pendant ce temps, les mauvais chiffres économiques s'accumulent: le gouvernement australien a annoncé mardi que son économie perdait chaque semaine quatre milliards de dollars australiens (2,3 milliards d'euros) en raison des restrictions prises pour combattre le coronavirus, qui ont mis des dizaines de millions de personnes au chômage à travers le monde.

Le géant français des hydrocarbures Total a de son côté annoncé mardi que son bénéfice s'était effondré de 99% au premier trimestre, à 34 millions de dollars, contre 3,1 milliards un an plus tôt, en raison de la chute des prix du pétrole.



Une centaine de projets de vaccins ont été lancés, dont une dizaine en phase d'essais cliniques



# L'OMS juge spéculatives et sans preuves les déclarations américaines sur l'origine du coronavirus

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré lundi considérer à ce stade comme "spéculatives", faute d'être corroborées par des preuves, les déclarations des dirigeants américains selon lesquelles le nouveau coronavirus provient d'un laboratoire de la ville chinoise de Wuhan, berceau de la pandémie.

"Nous n'avons reçu aucune donnée ni de preuve spécifique du gouvernement américain concernant l'origine présumée du virus, donc pour nous cela reste spéculatif", a déclaré Michael Ryan, directeur des programmes d'urgence de l'OMS, lors d'une conférence de presse virtuelle depuis le siège de l'organisation à Genève.

Après avoir accusé la Chine d'avoir dissimulé l'émergence et la propagation du nouveau coronavirus, Washington affirme détenir des "preuves" qu'il provenait d'un laboratoire de Wuhan, et le président Donald Trump a menacé Pékin de "taxes douanières punitives".

Pour le secrétaire d'Etat Mike Pompeo, "ce n'est pas la première fois" que la Chine met ainsi "le monde en danger" à cause de "laboratoires ne respectant pas les normes".

L'OMS observe n'avoir pas la preuve matérielle des allégations de l'administration américaine, et souligne se fonder uniquement sur les données scientifiques à sa disposition.

"Comme toute organisation se fondant sur la preuve, nous aimerions vivement recevoir toute information sur l'origine du virus (...). Si ces données et ces preuves sont disponibles, il revient au gouvernement américain de décider s'il peut les partager, et quand, mais il est



difficile pour l'OMS de se prononcer en l'absence d'information" soutenant ces hypothèses, a avancé Michael Ryan.

"Nous nous concentrons sur les preuves dont nous disposons, et les preuves que nous avons à partir du séquençage et de tout ce qu'on nous a transmis c'est que le virus est d'origine naturelle", a-t-il précisé.

"La science doit être au centre. La science trouvera les réponses", a encore estimé ce haut responsable de l'agence sanitaire de l'ONU.

Une autre responsable de la gestion de la pandémie à l'OMS, Maria van Kerkhove, a rappelé que le séquençage du nouveau coronavirus avait permis de déterminer qu'il provenait des chauves-souris et qu'il avait été ensuite probablement transmis à d'autres animaux sauvages vendus sur un marché de viande à Wuhan avant de contaminer l'homme.

"Nous devons vraiment savoir quel a été l'hôte intermédiaire: l'animal infecté par les chauves-souris puis qui a infecté des personnes

dans les premiers cas", a-t-elle indiqué.

L'OMS a offert à la Chine de concourir aux recherches scientifiques. "Nous pouvons apprendre des scientifiques chinois", selon Michael Ryan. Si les questions sur l'origine du virus sont "exprimées comme une investigation agressive d'une faute, je crois que ça peut être beaucoup plus difficile à gérer. Cela devient une question politique", a-t-il mis en garde.

"Si l'on observe l'évolution du virus sur des chauves-souris et ce

qui se passe maintenant, cela tend très clairement à démontrer que tout ceci ne peut avoir été artificiellement ni délibérément manipulé", a estimé l'épidémiologiste américain Anthony Fauci, membre de la cellule de crise présidentielle américaine sur le coronavirus, dans une interview au National Geographic lundi.

"Tout dans l'évolution par étapes indique fortement que (ce virus) a évolué dans la nature, et a ensuite franchi les barrières des espèces", a-t-il ajouté.

## La grippe de 68, une pandémie qui n'a pas fait de vagues

Un virus respiratoire émerge en Chine, franchit les frontières, devient pandémique et fait, en un mois, plusieurs milliers de morts en France. Le coronavirus en 2020? Non, la grippe de Hong Kong à la fin des années 1960.

Première pandémie de l'ère contemporaine, cette épidémie de grippe A(H3N2), repérée à la mi-68 dans l'enclave de Hong Kong, fait le tour de la planète en un an et demi, tuant au total un million de personnes dont 50.000 aux Etats-Unis et 31.000 en France.

"Les gens arrivaient en brancard, dans un état catastrophique. Ils mouraient d'hémorragie pulmonaire, les lèvres cyanosées, tout gris. Il y a eu de tous les âges, 20, 30, 40 ans et plus", se souvient l'infectiologue Pierre Dellamonica en 2005 dans le quotidien Libération.

On entassait les morts "dans les arrières salles des hôpitaux et dans les morgues" au plus fort de l'épidémie en France en décembre 1969,

explique à l'AFP l'historien spécialiste des questions sanitaires, Patrice Bourdelais.

Aucun gros titre dans les journaux à l'époque, aucune mesure gouvernementale ni même d'alerte médicale. "Le flegme et les bons mots l'emportent sur une possible mobilisation", relève Patrice Bourdelais qui occupe à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) la chaire "Population, épidémie et santé".

Au pic de l'épidémie en France, le 18 décembre, les journaux mentionnent une épidémie de grippe "stationnaire" (Le Figaro) ou qui "paraît régresser" (Le Monde).

Comment expliquer une telle placidité? A l'époque, le milieu médical, les dirigeants, les médias et la population en général ont une foi presque aveugle dans le progrès et ses armes nouvelles, les vaccins et antibiotiques qui font des miracles, anéantisant, par exemple, le fléau de la tuberculose, explique Patrice

Bourdelais.

De plus, la sensibilité à la mort n'est pas celle qui est la nôtre aujourd'hui: "les 31.000 victimes de la grippe de Hong Kong n'ont pas créé de scandales, elles sont même passées plusieurs décennies inaperçues", commente l'historien. Il a fallu attendre 2003 et les travaux de l'épidémiologiste Antoine Flahault pour que soit réalisé le décompte des morts de cette épidémie en France.

C'est l'époque des "Trente glorieuses", le boom économique de l'après-Seconde Guerre mondiale. "Sur cette courbe de progrès multidimensionnelle" un accident comme une grippe meurtrière n'est pas aussi intolérable qu'aujourd'hui.

Les tensions internationales avec des guerres toujours présentes, au Vietnam, la crise humanitaire du Biafra en Afrique permettent de relativiser les malheurs liés à une épidémie plus meurtrière qu'une autre.

Il en va tout autrement au

jour d'hui: l'épidémie de Covid-19 a chassé tout autre sujet et a conduit à une gigantesque paralysie.

Peut-être parce que la santé est devenue la préoccupation individuelle primordiale et que nous étions inconsciemment convaincus que nos sociétés disposaient de toutes les armes pour combattre les épidémies, avance M. Bourdelais.

Pour le géographe Michel Lusault, l'importance écrasante prise aujourd'hui par la pandémie de Covid-19 reflète simplement "l'ampleur des bouleversements liés à la mondialisation" avec ses mobilités internationales extrêmes pour les marchandises, les hommes et l'information.

L'infectiologue Philippe Sansonetti illustre, lui, la propagation internationale du coronavirus dans l'hémisphère nord en montrant une carte des vols internationaux de la Chine vers l'Europe et l'Amérique du nord: la diffusion du virus coïncide parfaitement avec la densité des

liaisons aériennes.

"Ces maladies émergentes infectieuses sont des maladies de l'anthropocène (époque où l'incidence de l'activité humaine sur la Terre devient prépondérante, ndlr), exclusivement liées à la prise en main de la planète par l'Homme" explique-t-il dans le cadre de sa chaire "Microbiologie et maladies infectieuses" au Collège de France.

La pandémie de Covid-19 nous raconte une histoire en trois épisodes: un "saut d'espèce" avec le passage d'un coronavirus de la chauve-souris à l'homme, puis un "débordement" avec la contagion d'un homme à d'autres hommes, et enfin une "troisième étape qui est l'explosion par le fait de l'homme sur la planète, par les transports intercontinentaux", indique-t-il.

En 1968 et 1969, le virus de la grippe A(H3N2) avait mis plusieurs mois à passer de l'Asie, aux Etats-Unis et à l'Europe. Cette fois, quelques semaines ont suffi.

# Pourquoi les femmes résistent mieux que les hommes au coronavirus ?

## Horizons



**L'**Association marocaine des maladies auto-immunes et systémiques (AMMAIS) veut attirer l'attention sur le fait que la majorité des décès concerne les hommes.

Au total, ceux-ci ont 50 % de chance de plus de mourir que les femmes du coronavirus d'après une analyse menée dans 35 pays par Global Health 50/50, un organisme de recherche britannique. Un fait que l'on constate également au Maroc. Les causes en sont à la fois biologiques et comportementales

### Une meilleure réponse du système immunitaire féminin.

Ce constat n'est pas nouveau en médecine. Les femmes ont des réponses immunitaires plus fortes et meurent moins de maladies infectieuses. En général, le corps des femmes repousse les envahisseurs bactériens et viraux plus rapidement que les hommes, et les vaccins fonctionnent également mieux pour les femmes.

Les hormones féminines, les œstrogènes, amplifient en effet le système immunitaire, tandis que les androgènes (comme la testostérone) et la progestérone ont tendance à le réfréner. Les chromosomes sexuels jouent également un rôle. Le chromosome féminin, X, possède plus de gènes associés à la fonction immunitaire et, comme les femmes ont deux chromosomes X alors que les hommes n'en ont qu'un, ces gènes sont plus nombreux à stimuler la défense de l'organisme (même si normalement, un seul X reste complètement actif tandis que l'autre moins ou peu actif est qualifié de dormant). Les protéines détectant des virus tels que le Covid-19 sont en plus codées sur le chromosome X, d'où une réponse immunitaire plus rapide.

Des études, chinoises en particulier, montrent par ailleurs que le coronavirus infecte l'or-

ganisme en se liant à une protéine à la surface de nos cellules dénommée ACE2 (c'est plus précisément « l'enzyme de conversion de l'angiotensine », une substance au rôle primordial dans la régulation de la tension artérielle). Or, ces protéines ont tendance à être plus élevées chez les hommes (surtout avec l'âge) que chez les femmes, ainsi que chez les patients atteints de maladies cardiovasculaires et de diabète. Ces protéines sont en particulier nombreuses dans la cavité nasale qui constitue de ce fait le point d'entrée principale de la pathologie. Elles sont également disséminées dans tout l'organisme, ce qui explique notamment que, dans les cas graves, on ait à faire face à une défaillance multi-organique (poumons, cœur, vaisseaux sanguins, reins, système nerveux...).

Pour résumer, l'homme, plutôt âgé et/ou diabétique, hypertendu et obèse est par définition le sujet le plus menacé par des formes graves de la maladie.

### Des comportements à risque chez les hommes

Outre les aspects biologiques, les comportements plus « à risque » des hommes ont un impact sur les infections telles que les coronavirus. Ces excès sont bien connus : tabac, alcool, drogue...

Des études mettent aussi en avant une tendance « plus décontractée » des hommes les poussant à moins adopter les comportements adéquats de prévention et d'hygiène recommandés.

### Le revers d'un système immunitaire performant : un risque plus fréquent d'être atteint d'une maladie auto-immune

On se doit de signaler que cette réponse immunitaire plus efficace chez les femmes face

aux infections comme le coronavirus a une contrepartie, méconnue souvent au Maroc : la propension à souffrir d'une maladie auto-immune. Rappelons que ce type de maladie correspond à une hyperactivité pathologique où les cellules spécialisées (les globules blancs) et des substances, les anticorps, censées normalement protéger nos organes des infections, se trompent d'ennemi et se mettent à attaquer nos propres organes et cellules. Ces anticorps devenus nos ennemis s'appellent alors « auto-anticorps ». C'est en quelque sorte une autodestruction de l'organisme. Ce sont les femmes qui sont concernées dans près de 75 % des cas par ces maladies. Une femme sur six est ou en sera atteinte au cours de sa vie !

Ainsi, parmi ces nombreuses maladies auto-immunes : la proportion de femmes atteintes pour un seul homme est de 7 femmes/1 homme pour la maladie de Basedow (hyperthyroïdie), de 9f/1h pour le lupus, de 2,5f/1h pour la polyarthrite, de 2f/1h pour la sclérose en plaques...

Ces pathologies constituent un grave problème de santé publique par leur poids économique et humain : 3ème cause de morbidité dans le monde après les maladies cardiovasculaires et les cancers, elles touchent en effet environ 10 % de la population mondiale et occupent le troisième poste du budget de la santé dans la plupart des pays.

L'épidémie du coronavirus ne doit pas nous faire oublier à cette occasion ce fardeau féminin que constituent les maladies auto-immunes :

**Par Dr Khadija Moussayer**

*Spécialiste en médecine interne et en gériatrie  
Présidente de l'Alliance maladies rares Maroc (AMRM).*

*Présidente de l'Association marocaine des maladies auto-immunes et systémiques (AMMAIS)*



## PSA redémarre progressivement ses usines

Le constructeur automobile français PSA (Peugeot, Citroën) a annoncé un redémarrage "progressif et sécurisé" depuis lundi dernier de ses usines, à l'arrêt depuis la mi-mars en raison du confinement contre le coronavirus.

"Le redémarrage progressif et sécurisé de la production va s'effectuer au cours des prochaines semaines avec une première vague de réouvertures partielles de l'activité industrielle entre le 4 et le 11 mai", a indiqué le groupe dans un communiqué.

En France, la production reprendra sur certains sites "à partir du 11 mai", en tenant compte du contexte commercial, notamment le déconfinement, la réouverture des concessions et la situation commerciale de chaque modèle, explique le groupe.

La reprise concernera les usines de pièces mécaniques et l'usine d'assemblage de Hordain qui fabrique des utilitaires, a souligné Yann Vincent, directeur industriel du groupe, lors d'une conférence de presse téléphonique, ajoutant que les autres sites d'assemblage ouvriront ultérieurement, selon un calendrier qui sera fonction des entrées de commandes, rapporte la MAP.

Dès cette semaine, la production reprendra progressivement à Kénitra (Maroc) et Trnava (Slovaquie) ainsi qu'à Mangualde (Portugal), a-t-il expliqué, cité par les médias.

Le groupe fait état de la mise en place de mesures sanitaires renforcées, partagées avec les partenaires sociaux, et déployées avant tout redémarrage d'activité avec des salariés volontaires, relève le communiqué.

Ces mesures incluent un contrôle de température à l'entrée des sites, des distributions de masques et de gel hydro-alcoolique, le respect des distances de sécurité et le maintien des portes ouvertes, entre autres.

PAS annonce également une campagne d'audits pour garantir leur parfaite mise en œuvre dans 100% des sites industriels, commerciaux, tertiaires et R&D du Groupe.

Plusieurs constructeurs automobiles européens ont annoncé récemment la reprise progressive de leur production, dont Renault et Toyota en France.

Le marché français de l'automobile a subi un nouveau choc en avril, reculant de 88,8 %, contre 72,2% en mars, conséquence de l'épidémie due au coronavirus et des mesures de confinement de la population, qui ont mis le commerce automobile à l'arrêt, selon le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).

## Appui de l'AFD à l'amélioration de la performance des communes



L'Agence française de développement (AFD) annonce avoir signé un accord avec le Royaume du Maroc pour un prêt en vue de soutenir le programme d'appui à l'amélioration de la performance des communes qui vise à accroître les ressources des communes pour améliorer la qualité des services publics.

Cet appui financier, d'un montant de 100 millions d'euros, complète le financement de la Banque mondiale dont le montant s'élevait à 272 millions d'euros.

Dans un communiqué publié récemment, l'Agence française indique que « l'objectif du programme est de renforcer l'échelon communal qui joue un rôle de premier plan dans la fourniture des services publics et dans la relation entre l'administration et le citoyen ».

Comme l'a relevé, de même source, le directeur de l'AFD au Maroc, Mihoub Mezouaghi, l'impact financier de la crise sanitaire liée au coronavirus (Covid-19) sera élevé pour les collectivités locales.

Il se trouve que ces mêmes collectivités « sont amenées à fournir une partie des réponses sanitaires et des mesures de soutien économique et social nécessaire dans le contexte actuel », a-t-il fait remarquer jugeant dans ce cas « essentiel de renforcer la résilience des

territoires ».

Le programme, qui s'étale sur une période de 5 ans (2019-2024), doit par conséquent « y participer grâce à l'amélioration des ressources humaines et financières des communes, au renforcement de leurs capacités de maîtrise d'ouvrage et de gestion financière, transparente et efficiente », a-t-il estimé.

Pour l'Agence française de développement, il ne fait donc aucun doute que ce programme permettra d'accroître la résilience des territoires, de renforcer leur capacité à soutenir la relance économique et le développement local et de garantir la continuité et l'amélioration de la qualité des services publics locaux.

C'est ainsi qu'il « prévoit de renforcer la gouvernance et d'abonder le niveau de dotations d'équipement de la centaine de communes participantes », souligne le communiqué rappelant que celles-ci regroupent près de 80% de la population urbaine et 50% de la population totale du pays.

Revenant sur les objectifs visés par le présent programme, Khalid Safir, wali directeur général des collectivités territoriales, a, pour sa part, relevé que ceux-ci sont encore plus pertinents dans ce contexte de crise sanitaire qui « verra les communes marocaines

relever le double défi de régression des ressources et d'augmentation des attentes des citoyens et des charges ».

Khalid Safir a soutenu que « les communes doivent redoubler d'efforts en vue d'assurer la continuité des services publics de base (services administratifs, éclairage public, transport public, collecte des déchets, ...) en améliorant la qualité, tout en faisant face aux nouvelles dépenses générées par cette pandémie », a-t-il dit.

Il est à souligner que la contribution financière de l'Agence au programme sera en fonction des

résultats atteints par les communes dans le cadre d'une évaluation annuelle de leur performance, menée par le ministère de l'Intérieur, a-t-elle mentionné dans son communiqué assurant que les communes disposeront de capacités d'investissement renforcées grâce à ce mécanisme incitatif.

En outre, en corollaire de l'appui financier apporté par l'AFD, le programme propose également un accompagnement non-financier, via des prestations d'assistance technique et de formation adaptées qui seront mises à la disposition des communes, indique le communiqué.

La subvention de 500.000 euros accordée en parallèle de ce prêt par l'agence en vue d'accompagner les collectivités dans la création et la mise en œuvre de cellules d'audit interne s'inscrit justement dans ce cadre, selon la même. Et de souligner que l'audit interne est un outil de gestion clé pour améliorer les compétences de management et de maîtrise des risques des collectivités locales.

Soulignons enfin que ledit programme contribuera, par ailleurs, « au développement de l'intercommunalité, dans une logique d'amélioration de l'efficacité de certains services publics clés tels que les transports communs ou la collecte des déchets », ajoute-t-on.

Alain Bouithy



Signature d'un accord de prêt de 100 millions d'euros en faveur du Maroc

## SBM améliore son résultat net consolidé

Le résultat net consolidé de la Société des Boissons du Maroc (SBM) s'est établi à 377 millions de dirhams (MDH) à fin décembre 2019, en hausse de 16,5% par rapport à l'exercice précédent.

"Les bonnes performances opérationnelles combinées à l'amélioration du résultat financier ont permis de réaliser un résultat net consolidé en croissance de 16,5%, pour s'établir à 377 MDH", a indiqué SBM dans son rapport financier 2019.

Ainsi, la marge nette s'est élevée à 14,1% au terme de cette année, en amélioration de 160 points, relève la même source. La SBM a réalisé en 2019 un volume global des ventes de 1.859.622 hl, soit une croissance de 9,4% par rapport à l'année précédente, fait savoir la Société, ajoutant que le chiffre d'affaires de l'année s'est élevé à 2.669 MDH, en

hausse de 3,3%.

Et de poursuivre que le résultat financier consolidé a atteint 18 MDH à fin 2019, soit une hausse de 5 MDH, sous l'effet de la hausse des produits de placement des excédents de trésorerie. Après une année 2018 marquée par l'impact défavorable du règlement du contrôle fiscal, le résultat non courant de 2019 s'est affiché à -23 MDH, en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, fait remarquer la Société.

Par ailleurs, le résultat d'exploitation consolidé a atteint 584,2 MDH au terme de 2019, soit un léger recul de 0,3% par rapport à l'année précédente, note la même source, précisant que cette performance s'explique essentiellement par une augmentation importante des principaux postes de charges.

## Imtiaz-technologies Covid-19 approuve

### 34 projets d'investissement portés par des TPME

Dans le cadre de l'appel à projets "Imtiaz-Technologies Covid-19", lancé par l'Agence Maroc PME, le comité de sélection public privé a approuvé 34 projets d'investissement portés par des TPME pour la fabrication de produits et d'équipements utilisés dans la lutte contre cette pandémie.

Les activités couvertes par ces projets concernent la fabrication de masques, d'équipement de protection individuelle (combinaisons médicales, blouses de protection...), de dispositifs médicaux, ainsi que de gels hydro-alcooliques et de produits désinfectants, indique-t-on samedi dans un communiqué du

ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique.

Représentant un montant d'investissement de près de 272 MDH, ces projets retenus permettront de générer 487 emplois à travers 7 régions : Rabat-Salé-Kénitra, Casa-Settat, Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, Souss-Massa et l'Oriental, ajoute la même source.

Les projets approuvés bénéficieront d'une subvention à l'investissement de 30% du montant de l'investissement plafonné à 10 MDH pour les PME et à 1,5 MDH pour les TPE.

# Bank Of Africa se mobilise pour soutenir les entreprises face au Covid-19

Tenant compte du contexte actuel et afin de soutenir ses entreprises et TPME clientes dans la continuité de leur activité, Bank Of Africa (BOA) met en place une série de mesures dédiées, notamment le "Découvert Oxygène" et la gratuité des opérations effectuées sur le canal digital, annonce un communiqué du Groupe BOA.

A la lumière de la garantie "Damane Oxygène" mise en place par la

Caisse Centrale de Garantie pour permettre aux entreprises impactées par la crise de maintenir leur accès au financement et d'assurer leur exploitation, Bank Of Africa met à la disposition des entreprises et TPME en difficulté le "Découvert Oxygène" pour faire face aux charges courantes ne pouvant être ni reportées ni suspendues par l'entreprise.

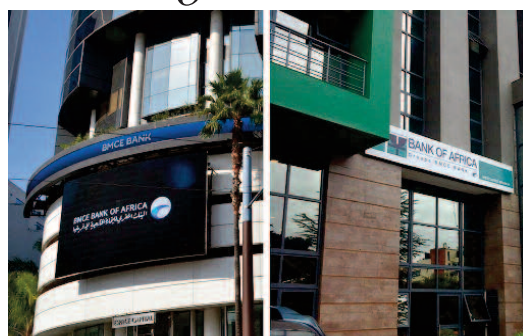
Selon la même source, le "Découvert Oxygène" permet aux entreprises impactées par la crise, tous secteurs confondus, de financer jusqu'à 3 mois de charges courantes plafonnées à 20 millions de dirhams (MDH) pour les entreprises ayant des engagements et 5 MDH pour celles n'ayant pas de crédit et ce pour permettre aux entreprises d'assurer le paiement de leurs charges courantes. Ces charges courantes concernent notamment les salaires du personnel, les redevances locatives au titre des locaux exploités par l'entreprise, les frais généraux (assurances, entretien...), les factures d'eau, électricité, énergie, télécoms, les achats nécessaires et prioritaires, et le paiement des fournisseurs de biens et services indispensables et prioritaires pour les entreprises, rapporte la MAP.

En effet, dans le but d'accompagner les acteurs de l'économie marocaine dans cette conjoncture exceptionnelle et de contribuer à la

préservation de l'emploi, Bank Of Africa a également proposé à ses entreprises clientes le report des échéances des crédits moyen et long termes jusqu'au 30 juin 2020 sans frais ni pénalités de retard, ainsi que de nouvelles lignes spécifiques de crédit pour les besoins non couverts par Damane Oxygène, précise le communiqué. Par ailleurs, dans le strict respect des consignes sanitaires et des directives et recommandations des autorités nationales dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19 et aussi, dans le but de protéger ses clients, Bank Of Africa invite les entreprises à privilégier les canaux digitaux et à distance permettant de réaliser l'essentiel des opérations bancaires.

Ainsi, en phase avec sa démarche d'innovation et les nouveaux usages du mobile, Bank of Africa met ses solutions de banque à distance, pratiques et sécurisées, à la disposition de sa clientèle pour effectuer ses opérations bancaires de manière simple et rapide à travers BMCE Direct Entreprise et Business Online.

En plus, une offre exclusive a été mise en place sur ces deux plateformes consistant en la gratuité des virements et mises à disposition, initiés sur BMCE Direct Entreprise, et la gratuité des frais de dossier pour crédit import, transferts émis et re-



mises à l'export, effectués via Business Online.

"Accordant une place stratégique à l'innovation des offres et résolulement engagée à entretenir une relation de proximité avec ses clients et à les accompagner du mieux possible durant cette période de pandémie, Bank Of Africa traduit ainsi son engagement fort et solidaire en tant que partenaire financier de choix des entreprises et son positionnement de banque connectée à l'avenir et en permanence à son écosystème", souligne le Groupe bancaire. Pour rappel, la plateforme de mobile banking BMCE Direct, accessible en application et site web, permet de gérer les comptes, les virements nationaux et internationaux, le paiement des fac-

tures (télécoms, administrations, impôts, transports, écoles, autoroutes, timbres...), la commande de cartes, la modulation des produits et plusieurs autres fonctionnalités pour les particuliers et les entreprises.

Le portail de Global Banking Business Online permet aux entreprises de gérer leurs opérations de Cash Management et de Trade Finance à travers des outils de reporting précis, la gestion multi-sociétés et multi-comptes, la validation électronique des opérations, la réalisation d'opérations de commerce international à distance et le suivi en temps réel des différentes opérations (crédit documentaire, garantie bancaire, demandes de financement, remise documentaire et transferts).

Accompagner les acteurs de l'économie marocaine dans cette conjoncture exceptionnelle et contribuer à la préservation de l'emploi

# L'UE réaffirme son approbation concernant les réformes fiscales entreprises par le Maroc

L'Union européenne (UE) réaffirme son approbation concernant les réformes fiscales entreprises par le Royaume du Maroc, selon le rapport du Groupe Code de Conduite du Conseil de l'UE.

Le Maroc a reçu un nouveau signal positif du Conseil de l'UE, qui a réaffirmé dans son évaluation technique que les réformes du régime des entreprises et des zones de libre-échange (ZLE) du Royaume du Maroc sont conformes à la législation et aux attentes de Bruxelles,

relève un communiqué du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

C'est une autre démonstration que le Maroc continue à respecter la feuille de route vers la sortie totale et définitive de la liste grise de l'UE en octobre 2020, selon le ministère.

En effet, dans une publication datant du 30 avril 2020, le Conseil de l'UE a analysé en détail les réformes du Maroc selon plusieurs critères de respect et satisfaction

des acquis communautaires, précise la même source.

Les documents techniques publiés expliquent l'application de divers critères d'évaluation aux réformes comprises dans la loi de Finances du Royaume du Maroc numéro 70-19 de 2020, concluant pour les ZLE et le régime des entreprises qu'"à la lumière de l'évaluation faite au regard de tous les critères du Code de Conduite CCG, le régime n'est pas dommageable", rapporte la MAP.

Les évaluations spécifient également, pour les deux réformes mentionnées, que le Maroc satisfait les conditions européennes en ce qui concerne les "granfathering" ou droits acquis, note la même source.

Ceci est un pas de plus pour le Maroc, confirmant l'avancée crédible et sereine des réformes entreprises par le Royaume en matière fiscale ainsi que l'efficacité de coopération et négociation avec l'UE et ses institutions, souligne le communiqué, ajoutant que ceci réaffirme

également la reconnaissance de l'UE du travail du Royaume, qui résultera en une sortie définitive du Maroc de la liste grise de l'UE des juridictions de pays tiers à des fins fiscales en octobre 2020.

Et de rappeler que, le ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Mohamed Benchaâbou, avait rencontré son homologue européen Paolo Gentiloni en février 2020 pour poser les bases de cette sortie définitive du Maroc.





# LaLiga veut reprendre la compétition en juin



**L**aLiga envisage un "retour à la compétition en juin" alors que les entraînements des équipes du championnat espagnol vont reprendre cette semaine, a annoncé l'organe qui gère le football professionnel en Espagne ce lundi via communiqué.

"Le retour aux entraînements a été échelonné entre l'entraînement individuel et les entraînements en groupe, jusqu'à la reprise de la compétition, prévue pour juin", a indiqué LaLiga dans un communiqué diffusé ce lundi.

"Les circonstances actuelles sont inédites, mais nous espérons recommencer à jouer en juin et finir notre saison 2019-2020 cet été. Revenir, c'est gagner!", a clamé le président de La-

Liga, Javier Tebas, cité dans le communiqué.

À partir de mardi, après presque deux mois de coupure (la Liga est suspendue depuis le 12 mars), les footballeurs professionnels d'Espagne seront soumis à des tests de dépistage du nouveau coronavirus, et pourront reprendre l'entraînement 48 heures après avoir obtenu leur résultat négatif.

Les autorités sanitaires et sportives du pays ont donné leur feu vert, et LaLiga, la fédération espagnole (RFEF) et des experts médicaux ont conjointement élaboré un protocole de retour à l'entraînement, "dans le but de garantir la plus grande sécurité pour la santé de toutes les personnes impliquées", souligne le communiqué.

Ce plan "durera approximativement un mois et comportera différentes phases qui resteront sujettes au plan de désescalade établi par le gouvernement", indique le communiqué de LaLiga.

Depuis ce lundi, le gouvernement espagnol a lancé son plan de déconfinement en quatre phases. Concernant les sportifs professionnels, cela comprend "l'ouverture des entraînements individuels et l'entraînement basique dans les ligues professionnelles".

L'Atlético Madrid a ainsi prévu de mener ces tests de dépistage mercredi. Le Real Madrid avait planifié plusieurs réunions ce lundi pour mettre au point son planning de reprise dans le

but de reprendre les entraînements cette semaine, a indiqué à l'AFP une source au sein du club.

Javier Tebas, le président de LaLiga, avait avancé le 7 avril lors d'une conférence de presse téléphonique avec les médias internationaux que son idée était de reprendre la compétition "le 28-29 mai, le 6-7 juin ou le 28 juin" à huis clos, pour pouvoir mener la saison 2019-2020 à son terme.

Selon des chiffres de LaLiga, le football professionnel compte pour 1,37% du PIB espagnol et fait fonctionner 185.000 emplois dans le pays. "Le retour du football signifie que la société revient peu à peu à la normale", a souligné Tebas.

## Coronavirus : Le foot à l'arrêt, ses fournisseurs aussi



**E**quipementiers, agences de sécurité ou encore éditeurs de logiciels d'analyse de matches... De nombreux prestataires des clubs de football sont frappés de plein fouet par l'arrêt des compétitions et les difficultés du secteur. De nombreux emplois sont menacés, tout un écosystème en péril.

"Notre secteur d'activité pèse plusieurs milliards d'euros dans l'économie française, c'est autant de prestataires qui vont être en difficulté car on ne va plus faire appel à eux", pointait récemment le président du Stade Rennais Nicolas Holveck, évoquant les quelque 140 prestataires travaillant pour son club.

L'arrêt définitif de la saison des championnats

professionnels, déjà prononcé en France et aux Pays-Bas, obscurcit l'avenir de ces fournisseurs, dont la survie est souvent liée à celle des clubs, moteurs de l'économie locale. Selon la Ligue de football professionnel (LFP), 30.000 emplois indirects sont concernés par la "filière football" en France.

"Mon activité est réduite à zéro", constate Eric Gilliot, PDG d'Agora Protection et Sécurité, qui sécurise de nombreux matches à Reims, Lens, Lille et même au PSG. "Je travaille avec 4 à 600 vacataires pour qui les matches sont des compléments de salaire réguliers. Pour certains, c'est un gros manque à gagner", poursuit le dirigeant, chiffrant à 700 ou 800 euros mensuels la perte moyenne de revenus pour ces employés.

De plus, pour ce secteur de la sécurité événementielle, l'avenir est incertain, entre huis clos généralisés et enjeux sanitaires. "Notre outil de production, c'est l'humain. Par rapport au contexte sanitaire, l'humain ne sera-t-il pas réticent à reprendre?" s'interroge M. Gilliot.

Chez les fabricants d'équipement sportif, le doute règne aussi. "On devait équiper 17 stades marocains en abris de touche, on se retrouve avec la moitié sur les bras. On ne sait pas comment ça va se terminer", confirme Jean-Claude Behr, patron de Metalplast, fournisseur notamment de la dernière Coupe du monde et dont le chiffre d'affaires a diminué de 95% depuis le début du confinement.

"Je suis complètement dans le flou. Un club pro, ça a constamment des projets pour refaire des terrains d'entraînement, en construire de nouveaux. Et à un moment, il faudra bien combler le trou (budgétaire). Il y aura soit des coupes, soit des reports", prédit ce chef d'entreprise.

Pour ces grands équipementiers, l'autre inconnue majeure concerne le monde amateur et ses milliers d'installations gérées par les collectivités territoriales. "Tout est fermé. On ne peut même pas aller travailler sur place en pose de matériel. Est-ce que notre activité va redémarrer avec le déconfinement?" s'interroge Laurent Martinez, directeur général de Marty Sports, entreprise qui équipe notamment le Stade de France.

Partout en Europe, les stades sont à l'arrêt, gelant du même coup leur écosystème.

Au FC Barcelone, le mythique Camp Nou, qui dispose d'une pelouse hybride, a lui la chance de bénéficier de 80% des services habituels qui lui sont conférés, l'entretien de la pelouse étant "par-

ticulièrement sensible", selon le Barça.

Mais ce n'est pas le cas de toutes les enceintes. En Angleterre par exemple, le journal The Guardian a révélé que des milliers d'employés à temps partiel de la société Delaware North, qui fournit des services dans les plus grands stades du pays, avaient vu leur salaire disparaître depuis la suspension de la Premier League.

Et en Allemagne, la Löwen-Sicherheit, société qui s'occupe notamment de la sécurité des matches du RB Leipzig, a expliqué au quotidien Neues Deutschland avoir dû licencier 250 personnes...

"Cela va être une catastrophe pour le secteur, avec des répercussions au premier, deuxième et troisième rang de la chaîne, jusqu'aux fournisseurs des fournisseurs", estime Virgile Caillet, président de l'Union Sport et Cycle. "Derrière la crise économique, il y a une crise sociale."

La dégringolade guette aussi des branches moins exposées du secteur. Mikael Rousson, le cofondateur de Signality, une jeune start-up sous contrat avec la Ligue de football suédoise pour un service d'analyse de données basée sur les vidéos des matches, est inquiet pour le développement de son projet.

"Notre objectif, c'était d'aller sur d'autres marchés, d'autres ligues en Europe. Là, on est impactés parce que les autres ligues sont arrêtées", estime-t-il. "Pour avoir leur attention, ça risque d'être plus difficile."

Et cela met en péril tout le modèle économique de ces entreprises, souvent basées sur la confiance d'investisseurs. "Il est possible que dans 12 à 18 mois nous n'ayons pas assez montré de bonnes choses au niveau commercial pour convaincre", conclut M. Rousson.

# Les joueurs du Calcio retrouvent le chemin des entraînements

*Ronaldo a regagné Turin à bord d'un jet privé*

La grande star du calcio Cristiano Ronaldo est arrivé lundi soir à Turin et les joueurs peuvent reprendre l'entraînement individuel, mais rien ne dit que le championnat reprendra en Italie, qui a allégé lundi ses mesures de confinement.

Un jet privé avec à son bord Ronaldo et sa famille a atterri à l'aéroport de Turin vers 22H20 locales (20H20 GMT), a rapporté la presse locale. Ronaldo est arrivé en provenance de son île natale de Madère où il a passé deux semaines en confinement.

Ceux qui espéraient que le feu vert du gouvernement à une reprise des entraînements individuels annonçait un rapide retour à la compétition ont vite été douchés par le ministre des Sports, Vincenzo Spadafora.

"Je lis des choses étranges, mais rien n'a changé par rapport à ce que j'ai toujours dit sur le football: les entraînements (collectifs) des équipes ne reprendront pas avant le 18 mai et la reprise du championnat, on n'en parle pas du tout pour l'instant", a-t-il écrit sur Facebook.

Et d'ajouter, provocateur, comme pour confirmer ses relations difficiles avec le football professionnel: "Maintenant excusez-moi, mais je retourne m'occuper de tous les autres sports et centres sportifs (gymnases, centres de danse, piscines) qui doivent rouvrir au plus vite."

Lundi matin, le Corriere dello Sport a mis en une un photomontage montrant le ministre armé d'un poignard, sur le point de crever un ballon. "Attaque contre le foot", titre le quotidien sportif.

Officiellement, le football professionnel italien est unanime dans sa volonté de terminer le championnat interrompu le 9 mars, douze journées avant son terme. Cette position adoptée par les vingt clubs de Serie A a été réaffirmée le 1er mai.

Mais les lézards apparues quand Brescia et le Torino ont émis des notes dissonantes sont toujours là.

Le président et propriétaire du club turinois, Urbano Cairo, a volontiers confirmé qu'il y avait "des opinions divergentes", selon des

propos rapportés par la Gazzetta dello Sport. "Tout le monde est en train d'évaluer si le redémarrage est possible et c'est normal, même si le dernier mot reviendra aux institutions."

Il a insisté sur les indispensables mesures de sécurité sanitaires pour les salariés, "sans oublier que les joueurs sont arrêtés et enfermés à la maison depuis deux mois". Et donc sans doute pas en condition physique pour la compétition.

Le 1er mai, les clubs de Serie A ont précisé qu'ils se plieraient à une décision du gouvernement.

Les instances du football insistent aussi sur l'impact économique terrible pour un secteur brassant un chiffre d'affaires de 4,7 milliards d'euros.

Selon le site spécialisé "Calcio e Finanza", un arrêt définitif remettrait directement en cause 400 millions d'euros de droits TV, dont une ultime tranche de 340 millions pour la saison en cours, qui devait être payée en mai.

Plus que par une réelle volonté de repartir, alors que le temps presse, l'unanimité des clubs

s'explique peut-être par le souhait de laisser le gouvernement endosser la responsabilité d'un arrêt, s'offrant ainsi des arguments si diffusés et sponsors s'avaient de remettre en cause leurs engagements...

La fédération (FIGC) doit tenir le 8 mai une réunion qui pourrait être décisive. Son président Gabriele Gravina a affirmé qu'il ne "signerait jamais pour la fin des championnats", qui serait selon lui "la mort du football italien".

C'est sans savoir s'ils rejoindront cette saison que les clubs ont commencé à rouvrir lundi les centres d'entraînement pour des séances individuelles, en extérieur, en respectant la distanciation sociale, et avec un encadrement technique réduit au minimum ou absent.

La Juventus Turin, champion en titre et leader du classement, a demandé le retour de ses joueurs étrangers, dont Cristiano Ronaldo.

Le club piémontais compte les soumettre à des tests de dépistage, ce qui permettra de ne pas avoir à observer l'interdiction de se rendre sur son lieu de travail deux semaines après le retour dans le pays.



## Dix cas de Covid-19 dans des clubs allemands



Les premiers tests de coronavirus ont révélé lundi dix cas dans les clubs allemands, soulignant les défis sanitaires auxquels la Bundesliga va devoir faire face pour obtenir mercredi le feu vert du pouvoir politique à une reprise du football mi-mai.

Officiellement, la Ligue allemande (DFL) s'est réjouie de ces résultats: 10 cas parmi les 36 clubs de première et deuxième divisions, sur 1.724 tests effectués. "Les tests réalisés ces derniers jours ont atteint leur objectif: assurer la sécurité et protéger aussi bien que possible les joueurs avant une contamination à l'entraînement ou en match", se félicite la Ligue dans un communiqué.

Jusqu'ici, seul le FC Cologne a publiquement annoncé trois cas dans son effectif. Mais la Ligue n'a donné aucun détail sur les sept autres cas.

Mercredi, la chancelière Angela Merkel et les présidents des Länder (Etats régionaux) doivent s'entretenir par vidéoconférence et donner leur aval à une reprise de la compétition à huis clos.

Les feux paraissent au vert. Dimanche, le ministre de l'Intérieur Horst Seehofer a alimenté l'espoir de la Bundesliga en déclarant: "Je trouve le calendrier proposé par la Ligue allemande de football plausible et je soutiens un redémarrage en mai."

Le diable, pourtant, se cache dans les détails. En Allemagne, la règle obligatoire est que toute personne ayant été en contact avec un cas positif doit observer une période d'isolement de quatorze jours.

Or, ce statut des joueurs "ayant été en contact" avec un cas positif pourrait poser problème. Lundi, le ministère fédéral de l'Intérieur a en effet confirmé que le football ne pourrait évidemment pas déroger aux règles en vigueur.

"Horst Seehofer s'en tient à ce qu'il a dit. Les personnes qui ont été en contact direct avec une personne testée positive doivent entrer en quarantaine pour 14 jours", a déclaré le porte-parole du ministère Steve Alter.

"C'est un principe qui vaut pour toute la population, et il n'existe aucune raison qu'il en aille autrement pour les footballeurs professionnels", a-t-il martelé.

Le protocole proposé par la Ligue pour la reprise du championnat prévoit la mise à l'écart des cas positifs, mais laisse entendre que le reste de l'effectif pourrait continuer à s'entraîner et à jouer si les tests (deux par semaine) s'avéraient négatifs. Une mise à l'isolement total de tout l'effectif d'un ou plusieurs clubs pour 14 jours rendrait intenable le calendrier de la fin de championnat, déjà très serré. Il reste neuf journées à disputer en Bundesliga, plus les barrages de montée-descente, sans compter les demi-

finales et la finale de la coupe.

Pour éviter d'autres contaminations, les clubs envisagent des solutions plus ou moins drastiques de mises au vert. A Leipzig par exemple, l'équipe pourrait être quasiment en quarantaine dans ses installations d'entraînement. "Il se peut qu'on dorme sur place, mais on en discute encore", a affirmé le défenseur international Marcel Halstenberg.

Côté Ligue, le protocole soumis aux autorités prévoit d'éviter tout contact inutile au moment des matches: pas de poignées de mains, ni de photos de groupe, mais des bouteilles d'eau individualisées pour les joueurs, et un siège vide sur leur sur le banc des remplaçants, entre autres.

Les responsables politiques décideront mercredi de l'avenir de la Bundesliga 2019-2020, que le Bayern Munich dominait avec quatre points d'avance sur Dortmund au moment de l'interruption.

Il leur faudra faire confiance aux clubs et aux instances du football. Même si les réflexes ont la vie dure: lundi, l'attaquant du Hertha Berlin Salomon Kalou a diffusé une vidéo où on le voit distribuer des poignées de mains chaleureuses à certains de ses équipiers ou à des employés du club!



# Libé *Ramadan*

## Les savants de l'Islam

### Abbas Ibn Firnas

### *Le précurseur de l'aéronautique*



**A**bbas Ibn Firnas ou Abbas Qasim Ibn Firnas ou Armen Firman (Ronda dans la capitale Tokoronna 810 - Cordoue 887), était un humaniste, scientifique, chimiste et poète. C'était un spécialiste de la taille du cristal de roche et un chercheur quant au moyen de permettre à l'homme de voler. C'était un Andalous de confession musulmane.

Il est né dans une famille musulmane à Ronda dans la capitale Tokoronna, dirigée par les Kurra des Banū Ifrān sous le règne des Omeyyades. De plus, ses ancêtres ont participé à la conquête de la péninsule Ibérique.

Les biographes le présentent comme un philosophe brillant ; il a donc reçu la formation classique de cette époque, ce qui signifie qu'il a fait des études scientifiques et a donc été en contact avec les restes des sciences antiques que les musulmans de cette époque compilaient. Il a notamment étudié la chimie, la physique et l'astronomie.

Dans sa jeunesse, il étudia un peu toutes les sciences dont l'astronomie, la chimie et la physique. On sait qu'il travailla

à organiser une manufacture de verre obtenu à partir du sable et de roche et qu'il conçut un système de mesure du temps (Al-Maqata).

Il fut un des premiers à se rendre à Cordoue (en Espagne musulmane) sous le règne d'Ibn Abdur Rahman Muhannad al-Amir. Dans cette ville prestigieuse, il enseigna la musique qui, à cette époque, représentait une branche des mathématiques.

Pythagore avait jeté les bases scientifiques de cette discipline et personne ne voyait pour quelle raison il aurait fallu en modifier l'approche.

Mais s'il a continué à fréquenter cette cour durant le règne du successeur Muhammad Ier (852-886), c'est pour ses nombreuses inventions, dont certaines sont évoquées par les historiens. Ibn Firnas a conçu une horloge à eau, la clepsydre appelée Al-Maqata-Maqata. Il a également été le premier à mettre au point la technique de taille du cristal de roche ; il a conçu une sphère armillaire pour visualiser le mouvement des astres et un planétarium qu'il a construit chez lui. Ses aptitudes en poésie et son savoir-faire en astrologie lui ont permis d'être introduit à

la cour d'Abd al-Rahman II (822-852) où il enseignera la poésie.

Mais s'il a continué à fréquenter cette cour durant le règne du successeur Muhammad Ier (852-886), c'est pour ses nombreuses inventions, dont certaines sont évoquées par les historiens. Il a également été le premier à mettre au point la technique de taille du cristal de roche dans le monde musulman. Pour cela, il a été crédité de l'invention de la pierre de lecture ; cependant les Grecs taillaient déjà les cristaux depuis l'Antiquité et l'empereur Néron disposait déjà d'une émeraude taillée pour corriger sa myopie ; il s'agissait donc d'une redécouverte ou d'une application de textes anciens, ce qui permit surtout de ne plus importer les quartz taillés en Egypte.

En 852, Ibn Firnas décide de voler en se lançant depuis une tour de Cordoue à l'aide d'un énorme manteau pour amortir sa chute.

En 880, à l'âge de 70 ans, il se fait confectionner des ailes en bois recouvertes d'un habit de soie qu'il avait garni de plumes de rapaces. Il se lance d'une tour surplombant une vallée, et, même si l'atterrissage est mauvais (il s'est fracturé

deux côtes), il resta dans les airs un certain temps en vol plané. Il fut observé par une foule qu'il avait par avance invitée.

L'historien du XVIIe siècle, Al Maqqari, qui rapporte cette histoire, attribue son échec à l'absence d'une queue à son appareil. Il meurt sept ans après, en 887. Léonard de Vinci suivit une approche semblable et rajouta une queue mais le système imaginé n'avait vraiment pas assez de surface de sustentation pour fonctionner correctement et il faudra attendre Ader ou les premiers planeurs du XIXe siècle comme ceux d'Otto Lilienthal pour voir ce concept hérité de la légende d'Icare véritablement fonctionner.

Dans les pays musulmans, il est indiqué que le premier homme à avoir essayé de réaliser le mythe d'Icare est Ibn Firnas, mille ans avant Ader.

Les Libyens ont produit un timbre-poste à son effigie, les Irakiens ont construit une statue le représentant sur la route de l'aéroport international de Bagdad, et ils ont donné le nom d'Ibn Firnas à un autre aéroport au nord de Bagdad. Un cratère sur la Lune porte le nom Ibn Firnas.

## La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable  
de représenter une espèce  
d'emprisonnement par une  
autre que de représenter n'importe  
quelle chose qui existe réellement  
par quelque chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

Le lendemain de la conférence, la fièvre fit encore un petit bond. Elle passa même dans les journaux, mais sous une forme bénigne, puisqu'ils se contentèrent d'y faire quelques allusions. Le surlendemain, en tout cas, Rieux pouvait lire de petites affiches blanches que la préfecture avait fait rapidement coller dans les coins les plus discrets de la ville. Il était difficile de tirer de cette affiche la preuve que les autorités regardaient la situation en face. Les mesures n'étaient pas draconiennes et l'on semblait avoir beaucoup sacrifié au désir de ne pas inquiéter l'opinion publique. L'exorde de l'arrêté annonçait, en effet, que quelques cas d'une fièvre pernicieuse, dont on ne pouvait encore dire si elle était contagieuse, avaient fait leur apparition dans la commune d'Oran. Ces cas n'étaient pas assez caractérisés pour être réellement inquiétants et il n'y avait pas de doute que la population saurait garder son sang-froid. Néanmoins, et dans un esprit de prudence qui pouvait être compris par tout le monde, le préfet prenait quelques mesures préventives. Comprises et appliquées comme elles devaient l'être, ces mesures étaient de nature à arrêter net toute menace d'épidémie. En conséquence, le préfet ne doutait pas un instant que ses administrés n'apportassent la plus dévouée des collaborations à son effort personnel.

L'affiche annonçait ensuite des mesures d'ensemble, parmi lesquelles une dératization scientifique par injection de gaz toxiques dans les égouts et une surveillance étroite de l'alimentation en eau. Elle recommandait aux habitants la plus extrême propreté et invitait enfin les porteurs de puces à se présenter dans les dispensaires municipaux. D'autre part les familles devaient obligatoirement déclarer les cas diagnostiqués par le médecin et consentir à l'isolement de leurs malades dans les salles spéciales de l'hôpital. Ces salles étaient d'ailleurs équipées pour soigner les malades dans le minimum de temps et avec le maximum de chances de guérison. Quelques articles supplémentaires soumettaient à la désinfection obligatoire la chambre du malade et le véhicule de transport. Pour le reste, on se bornait à recommander aux proches de se soumettre à une surveillance sanitaire.

Le docteur Rieux se détourna brusquement de l'affiche et reprit le chemin de son cabinet. Joseph Grand, qui l'attendait, leva de nouveau les bras en l'apercevant.

— Oui, dit Rieux, je sais, les chiffres montent.

La veille, une dizaine de malades avaient succombé dans la ville. Le docteur dit à Grand qu'il le verrait peut-être le soir, puisqu'il allait rendre visite à Cottard.



— Vous avez raison, dit Grand. Vous lui ferez du bien, car je le trouve changé.  
— Et comment cela ?  
— Il est devenu poli.  
— Ne l'était-il pas auparavant ?

Grand hésita. Il ne pouvait dire que Cottard fut impoli, l'expression n'aurait pas été juste. C'était un homme renfermé et silencieux qui avait un peu l'allure du sanglier. Sa chambre, un restaurant modeste et des sorties assez mystérieuses, c'était toute la vie de Cottard. Officiellement, il était représentant en vins et liqueurs. De loin en loin, il recevait la visite de deux ou trois hommes qui devaient être ses clients. Le soir, quelquefois, il allait au cinéma qui se trouvait en face de la maison. L'employé avait même remarqué que Cottard semblait voir de préférence les films de gangsters. En toutes occasions, le représentant demeurait solitaire et méfiant.

Tout cela, selon Grand, avait bien changé :

— Je ne sais pas comment dire, mais j'ai l'impression, voyez-vous, qu'il cherche à se concilier les gens, qu'il veut mettre tout le monde avec lui. Il me parle souvent, il m'offre de sortir avec lui et je ne sais pas toujours refuser. Au reste, il m'intéresse, et, en somme, je lui ai sauvé la vie.

Depuis sa tentative de suicide, Cottard n'avait plus reçu aucune visite. Dans les rues, chez les fournisseurs, il cherchait toutes les sympathies. On n'avait jamais mis tant de douceur à parler aux épiciers, tant d'intérêt à écouter une marchande de

tabacs.

— Cette marchande de tabacs, remarquait Grand, est une vraie vipère. Je l'ai dit à Cottard, mais il m'a répondu que je me trompais et qu'elle avait de bons côtés qu'il fallait savoir trouver.

Deux ou trois fois enfin, Cottard avait emmené Grand dans les restaurants et les cafés luxueux de la ville. Il s'était mis à les fréquenter en effet.

— On y est bien, disait-il, et puis on est en bonne compagnie.

Grand avait remarqué les attentions spéciales du personnel pour le représentant et il en comprit la raison en observant les pourboires excessifs que celui-ci laissait. Cottard paraissait très sensible aux amabilités dont on le payait de retour. Un jour où l'épicier s'était montré moins aimable, il était revenu chez lui dans un état de fureur démesurée :

— C'est un bon garçon, il peut témoigner.

— Témoigner de quoi ?

Cottard avait hésité.

— Eh bien, que je ne suis pas un mauvais homme.

Du reste, il avait des sautes d'humeur. Un jour où l'épicier s'était montré moins aimable, il était revenu chez lui dans un état de fureur démesurée :

— Il passe avec les autres, cette crapule, répétait-il.

— Quels autres ?

— Tous les autres.

Grand avait même assisté à une scène curieuse chez la marchande de tabacs. Au milieu d'une conversation animée, celle-

ci avait parlé d'une arrestation récente qui avait fait du bruit à Alger. Il s'agissait d'un jeune employé de commerce qui avait tué un Arabe sur une plage.

— Si l'on mettait toute cette racaille en prison, avait dit la marchande, les honnêtes gens pourraient respirer.

Mais elle avait dû s'interrompre devant l'agitation subite de Cottard qui s'était jeté hors de la boutique, sans un mot d'excuse. Grand et la marchande, les bras ballants, l'avaient regardé fuir.

Par la suite, Grand devait signaler à Rieux d'autres changements dans le caractère de Cottard. Ce dernier avait toujours été d'opinions très libérales. Sa phrase favorite : « Les gros mangent toujours les petits » le prouvait bien. Mais depuis quelque temps, il n'achetait plus que le journal bien pensant d'Oran et on ne pouvait même se défendre de croire qu'il mettait une certaine ostentation à le lire dans des endroits publics. De même, quelques jours après s'être levé, il avait prié Grand, qui allait à la poste, de bien vouloir expédier un mandat de cent francs qu'il envoyait tous les mois à une sœur éloignée. Mais au moment où Grand partait :

— Envoyez-lui deux cents francs, demanda Cottard, ce sera une bonne surprise pour elle. Elle croit que je ne pense jamais à elle. Mais la vérité est que je l'aime beaucoup.

Enfin il avait eu avec Grand une curieuse conversation. Celui-ci avait été obligé de répondre aux questions de Cottard intrigué par le petit travail auquel Grand se livrait chaque soir.

— Bon, avait dit Cottard, vous faites un livre.

— Si vous voulez, mais c'est plus compliqué que cela !

— Ah ! s'était écrié Cottard, je voudrais bien faire comme vous.

Grand avait paru surpris et Cottard avait balbutié qu'être un artiste devait arranger bien des choses.

— Pourquoi ? avait demandé Grand.

— Eh bien, parce qu'un artiste a plus de droits qu'un autre, tout le monde sait ça. On lui passe plus de choses.

— Allons, dit Rieux à Grand, le matin des affiches, l'histoire des rats lui a tourné la tête comme à beaucoup d'autres, voilà tout. Ou encore il a peur de la fièvre.

Grand répondit :

— Je ne crois pas, docteur, et si vous voulez mon avis...

La voiture de dératization passa sous leur fenêtre dans un grand bruit d'échappement. Rieux se tut jusqu'à ce qu'il fût possible de se faire entendre et demanda distraitement l'avis de l'employé. L'autre le regardait avec gravité :

— C'est un homme, dit-il, qui a quelque chose à se reprocher.

Le docteur haussa les épaules. Comme disait le commissaire, il y avait d'autres chats à fouetter.

Dans l'après-midi, Rieux eut une conférence avec Castel. Les sérums n'arrivaient pas.

— Du reste, demandait Rieux, seraient-ils utiles ? Ce bacille est bizarre.

— Oh ! dit Castel, je ne suis pas de votre avis. Ces animaux ont toujours un air d'originalité. Mais, dans le fond, c'est la même chose.

— Vous le supposez du moins. En fait, nous ne savons rien de tout cela.

— Évidemment, je le suppose. Mais tout le monde en est là.

(A suivre)



## Mosquée

*Tour Hassan, symbole de la capitale du Maroc*

# La mosquée inachevée

La mosquée de Hassan surplombe la vallée du Bou Regreg et la médina de Salé et rappelle la grandeur de la dynastie des Almohades. Construite par le calife Yaqoub al-Mansour en 1184, la mosquée reste inachevée. En 1246 le calife as-Saïd démolit des parties du sanctuaire et se servit des bois pour construire des navires de guerre. Sous le règne de Sidi Mohammed Ben Abdellah, les habitants de Rabat utilisent le bois de Hassan pour construire un bateau appelé Karkagia pour importer des grains.

Rabat pouvait s'en orgueillir de compter plus de 50 mosquées au début du XX<sup>ème</sup> siècle, la plupart œuvre des souverains alaouites (dynastie actuelle).

La plus prestigieuse d'entre elles ne fut pourtant jamais lieu de culte : la tour Hassan est, en fait, le minaret jamais terminé de ce qui devait être non seulement la plus grande mosquée du monde, mais aussi le plus grand édifice religieux du monde.

La mosquée Hassâne ou Hassan fut donc improprement appelée Tour Hassan. On ignore beaucoup de choses de cette œuvre gigantesque à commencer par son nom dont on ne connaît pas l'origine : nom du lieu, nom d'une tribu ou nom du maître



d'œuvre?

La seule certitude, c'est la date du début des travaux, 1196, et le nom de l'initiateur, Yacoub El Mansour (dynastie Almohade). Il voulait faire de Rabat la capitale de son empire, mais il mourut trois ans plus tard en 1199.

Ses successeurs n'éprouvèrent pas le besoin ou le temps d'achever les travaux. Lentement l'édifice se dégrada et les matériaux furent consciencieusement pillés. Le tremblement de terre de 1755 détruisit entièrement les colonnades.

Le minaret (la tour) s'élève à 44 mètres

au dessus du sol, mais si l'on s'en tient aux critères de l'architecture Almohade (5 hauteurs pour 1 largeur), il aurait dû s'élever à plus de 80 mètres et dépasser ainsi la Koutoubia de Marrakech.

Devant la tour, se trouvait l'oratoire, dont on aperçoit les vestiges des colonnades de marbre. Il comprenait 18 travées, 312 colonnes et 44 piliers. Les murs de la mosquée étaient percés de 14 portes.

Chacune des quatre faces de la tour, sculptée directement dans la pierre, porte une ornementation différente. La rampe qui permet l'ascension de la tour est suffisamment large pour qu'un homme à cheval la gravisse.

Aujourd'hui encore, les historiens cherchent à savoir si à l'origine de sa construction figurent les architectes de la Koutoubia et de la Giralda de Séville, tant les trois édifices sont semblables.

Longtemps ignorée, mais désormais réhabilitée, la Tour Hassan est devenue la figure emblématique de Rabat et la fierté de ses habitants.

Le choix de l'édification du mausolée Mohammed V à ses pieds, est hautement symbolique de l'intérêt que portent les Marocains à ce monument.

## Santé et bien-être

# Les individus obèses seraient six fois plus susceptibles de devenir diabétiques

Les personnes en surpoids et obèses voient considérablement augmenter leur risque de développer du diabète sucré, même sans prédisposition génétique envers la maladie, à en croire une équipe de chercheurs danois.

Une nouvelle étude menée par une équipe du Novo Nordisk Foundation Center for Basic Metabolic Research de l'Université de Copenhague a analysé des données concernant 4.729 individus âgés en moyenne de 56 ans. Les sujets faisaient partie d'une cohorte danoise (Diet, Cancer and Health), les scientifiques les ont comparés à 5.402 autres sujets, le groupe témoin.

Les données collectées dans le cadre de cette étude nationale ont permis aux chercheurs d'évaluer les liens possibles entre les dispositions génétiques des participants envers le diabète de type 2, leur niveau d'obésité et leurs habitudes quotidiennes (dont leur consommation de tabac, d'alcool, leur alimentation et leur activité physique). Ils ont analysé comment ces données pouvaient affecter leur risque de développer la maladie.

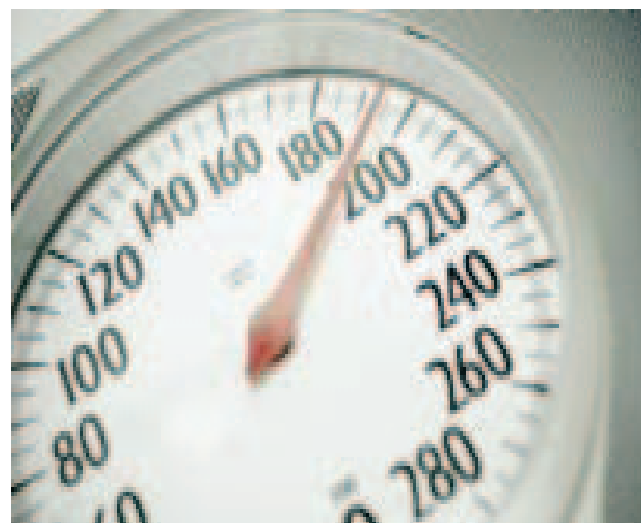
Leurs conclusions, parues dans *Diabetologia*, la revue de l'Association européenne de l'étude du diabète, ont montré que les participants en surpoids enregistraient un risque plus que doublé de développer du diabète sucré par rapport aux personnes de

poids normal. De plus, les participants obèses (affichant un indice de masse corporelle de plus de 30) étaient six fois plus susceptibles de développer la maladie.

Lorsque les chercheurs se sont intéressés aux effets des prédispositions génétiques envers la maladie, ils ont trouvé que ceux qui affichaient le risque génétique le plus élevé étaient deux fois plus susceptibles de développer la maladie par rapport à ceux qui affichaient un risque moindre. Les participants qui avaient la moins bonne hygiène de vie étaient plus susceptibles (+18%) de développer la maladie par rapport aux personnes qui avaient la meilleure hygiène de vie.

Les participants qui avaient les trois facteurs de risques — un risque génétique élevé, une mauvaise hygiène de vie et étaient obèses — étaient 14,5 fois plus susceptibles de développer un diabète de type 2, en comparaison avec les sujets qui affichaient un poids normal, un faible risque génétique et une bonne hygiène de vie.

Les scientifiques notent par ailleurs, que même chez les sujets qui affichaient un faible risque génétique et une bonne hygiène de vie, l'obésité était tout de même liée à une augmentation multipliée par huit de risque de diabète en comparaison avec les individus de poids normal affichant les mêmes risques génétiques et une hygiène de vie similaire.



“Les résultats suggèrent que la prévention en matière de diabète de type 2 en mettant en place le contrôle du poids et une bonne hygiène de vie est primordiale”, expliquent les chercheurs. “De plus, nous

avons trouvé que les effets de l'obésité sur le risque de diabète de type 2 dominent les autres facteurs de risque, soulignant l'importance du contrôle du poids pour prévenir le diabète sucré.”

## Recettes

# Muffins moelleux aux pralines roses

### Ingrédients pour environ une quinzaine de gâteaux aux pralines:

- 250 gr de farine
- 1 càc de levure chimique
- 1/2 càc de bicarbonate
- 2 gros œufs
- 135 gr de sucre roux
- 1 sachet de sucre vanillé
- 150 gr de beurre à température ambiante
- 300 gr de crème fraîche
- 150 gr de pralines roses

### Préparation:

Mélanger la farine avec la levure et le bicarbonate  
 Puis battre les œufs avec les sucres  
 Puis ajouter le beurre mou et la crème fraîche  
 Et bien mélanger le tout  
 Puis ajouter progressivement le mélange farine/ levure en mélangeant soigneusement à la maryse  
 Mettre ensuite les pralines roses dans un sac de congélation  
 Puis à l'aide d'un rouleau à pâtisserie taper fort dessus jusqu'à ce que les pralines soient bien concassées  
 Réserver aussi une petite poignée pour la déco  
 Puis incorporer le reste dans la pâte  
 Et mélanger de nouveau  
 Déposer les caissettes dans des moules à muffins  
 Puis verser délicatement la pâte au 3/4 des moules  
 Enfourner à 180 ° four préchauffé pendant 20 à 25 minutes  
 Puis laisser tiédir



# Steak végétarien aux lentilles corail et carotte



### Ingrédients:

- 350 gr de lentilles corail
- 2 ou 3 carottes
- 1 oignon
- 1 gousse d'ail
- 2 càs d'huile d'olive
- 1 càc de curcuma, 1 càc de coriandre moulue,
- ½ càc de paprika doux
- 1/2 bouquet de persil plat ou coriandre, on peut mélanger aussi les deux
- 4 càs bombées de maïzena ou féculé de pomme de terre
- Huile d'olive pour la cuisson

### Préparation:

Tout d'abord commencer par cuire les lentilles corail ainsi que les carottes dans une grande casserole d'eau salée environ 20 à 25 minutes  
 Egoutter dans une passoire au moins 30 minutes afin qu'il n'y ait plus d'eau  
 D'autre part émincer l'oignon et l'ail puis les faire revenir dans l'huile quelques instants et réserver  
 Verser dans un saladier, les lentilles et carottes égouttées et bien les écraser  
 Ajouter ensuite l'oignon doré et l'ail, les épices, la maïzena ou bien la féculé ainsi que le persil et coriandre hachés  
 Bien mélanger le tout et saler si besoin puis couvrir d'un papier film et réserver au frais au moins 30 minutes.  
 Façonner ensuite des boules de la taille d'une petite mandarine  
 Chauffer une poêle avec un peu d'huile d'olive, aplatir chaque boule au fur et à mesure et les cuire quelques minutes de chaque côté.



# L'étrange confinement solitaire d'Alaa el Aswany, l'écrivain amoureux des gens

Seul dans la "Maison des astronomes" à Marseille, l'écrivain égyptien Alaa el Aswany vit le confinement loin des siens aux États-Unis et en Égypte, espérant que le monde apprendra à "dépendre plus pour les hôpitaux et moins pour les armes". Arrivé en février pour une résidence littéraire dans cette ville du sud-est de la France, méditerranéenne, animée et métissée qui lui rappelle Alexandrie, l'auteur du best-seller "L'immeuble Yacoubian" s'y est d'abord baladé entre séances d'écriture et conférences, observant les gens, conversant aussi.

Puis le 17 mars, la France s'est confinée pour lutter contre l'épidémie du nouveau coronavirus et l'écrivain, l'un des plus célèbres du monde arabe, traduit en une trentaine de langues, s'est retrouvé seul sur un site déserté de l'Université Aix-Marseille. Il n'a pas regagné New York où il vit avec sa femme et ses deux filles depuis qu'il a quitté l'Égypte. "Je vis dans la chambre Saturne, dans la Maison des astro-

nomes", dit-il en montrant un bâtiment blanc du XIXe siècle abritant d'habitude des services administratifs et grouillant de vie. "Maintenant, il n'y a personne, je peux faire ce que je veux", plaisante-t-il.

Dans son pays natal, le régime du général Abdel Fattah al-Sissi a interdit de publication ce défenseur de la démocratie et de la liberté d'expression. Poursuivi pour "insulte envers le président", il risque la prison en cas de retour. "L'Égypte me manque, mes amis aussi, mais la dictature ne me manque pas. Un écrivain a besoin d'oxygène", dit-il, confiant s'être senti "en exil" dans son propre pays tant l'atmosphère y avait changé depuis les espoirs de démocratisation du Printemps arabe. Le confinement est une autre forme d'exil : il le prive des rencontres qu'il aime tant, ensuite décrites dans ses livres, comme dans "L'immeuble Yacoubian", chronique des habitants d'un immeuble du Caire dans les années 1990, ou "J'ai couru vers le Nil", entrelacs de destins dans la Révolution



de 2011. "Je n'aurais jamais été capable d'écrire sans aimer les gens. J'aime mes personnages, j'essaie de mieux les comprendre et surtout de ne pas les juger", explique le sexagénaire.

La "vie normale" lui manque: "Ici, à Marseille, je traversais la rue et je buvais un verre dans un bar-tabac, je parlais avec des gens ordinaires. Je faisais ça aussi en Amérique", raconte-t-il, assis sur un banc à deux mètres des journalistes de l'AFP. "La solitude c'est quelque chose de positif, mais la solitude imposée, ce n'est pas très agréable". Il maintient néanmoins une routine quotidienne: lever à 06H00, écriture de 07H00 à 13H00, quelques courses, une sieste. Puis cet admirateur de l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez et d'Albert Camus lit sur un banc ou dans la cafétéria désertée. A 20H00, il applaudit les soignants, "le minimum qu'on peut faire pour des gens risquant leur vie pour sauver celle des autres".

Dentiste durant des années, il a été bouleversé par ces médecins n'ayant

pas assez de respirateurs pour tous les patients. "C'est terrible! Comment a-t-on pu trouver des budgets pour acheter des armes et pas assez de respirateurs?". S'il pense que les dictatures — sur lesquelles il publie en français un essai en juin — ne changeront pas avec l'épidémie "car un dictateur veut garder le pouvoir et s'en fout du peuple", il espère que les démocraties tireront les leçons de cette période. "On doit de nouveau dépenser plus d'argent pour les hôpitaux et la recherche", insiste-t-il. "Il faudra aussi plus de solidarité", pour l'après dans un monde en récession où des gens ont basculé dans une extrême pauvreté, des États-Unis à l'Égypte. Selon l'Organisation internationale du travail, quelque 1,6 milliard de personnes pourraient perdre leurs moyens de subsistance. "Peut-être à un moment donné, j'écrirai sur ce qu'on vit", dit-il. "Aujourd'hui, il s'agit de la vie, de la maladie, de la mort, ce n'est pas le temps du superficiel, c'est le temps de l'essentiel".

## Un prix de l'excellence culturelle et artistique destiné au personnel de l'Education-Formation



La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation organise, du 1er mai au 31 juillet 2020, la première édition du prix d'excellence culturelle et artistique, destiné au personnel de l'Education-Formation.

Initié en partenariat avec le ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, ce premier concours sera consacré à la littérature jeunesse et enfants, indique lundi la Fondation dans un communiqué. Ce Concours a pour objectif d'encourager les talents et les pratiques littéraire et artistique parmi les adhérents, fonctionnaires et retraités de l'éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, précise la même source. Deux catégories de contributions ont été arrêtées pour cette année, à savoir la bande dessinée et l'hymne ou le chant éducatif, fait savoir la Fondation qui invite les intéressés à envoyer leurs créations par mail à

"concours.artistiques @fm6education.ma" ou par poste au siège de la Fondation (avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfane, Hay Riad, Rabat).

Une commission bipartite, composée de professionnels de l'art et d'acteurs éducatifs, examinera les participations pour annoncer les résultats le 15 septembre 2020, souligne la Fondation, notant que la consécration des œuvres gagnantes, trois prix pour chaque catégorie, est prévue en octobre 2020 à l'occasion de la journée nationale de l'enseignant.

Le dossier de candidature devra contenir le formulaire de participation, rempli sur le site web de la Fondation imprimé et signé, ainsi que les planches de la bande dessinée et/ou l'enregistrement de l'hymne éducatif. Pour plus d'informations sur le règlement de compétition ainsi que sur les modalités de participation, les participants peuvent consulter le site web de la Fondation : "www.fm6education.ma" ou encore sa page Facebook : "Facebook/fm6education".

# Nicolas Cage incarnera "Tiger King" dans une série télévisée



Nicolas Cage incarnera Joe Exotic dans une série télévisée consacrée à cet excentrique amoureux des grands fauves au cœur d'un documentaire à succès, "Au royaume des fauves", récemment diffusé sur Netflix, a annoncé à l'AFP un agent de l'acteur américain. Nicolas Cage sera aussi le producteur exécutif de cette série.

Hybride entre documentaire animalier et "Breaking Bad", "Au royaume des fauves" ("Tiger King" en version originale) a été en tête des œuvres les plus regardées sur Netflix aux États-Unis. Il

retrace la vie de l'exubérant "Joe Exotic", 57 ans et de son vrai nom Joe Maldonado-Passage, propriétaire d'un zoo dans l'Oklahoma où il élève tigres, lions et autres panthères.

Joe Exotic arbore une coupe mulet peroxydée, une moustache en fer à cheval et de multiples boucles d'oreille. Ouvertement homosexuel (il a "épousé" deux hommes lors d'une cérémonie à trois), il a amassé une petite fortune grâce à son zoo ouvert en 1999, son élévation et la vente pas toujours légale de ses animaux, avant de tout perdre dans

un imbroglio de poursuites judiciaires, d'incendies d'origine inconnue et de campagnes politiques ratées. Jusqu'à fomenter l'assassinat de son ennemie intime Carole Baskin, défenseuse des animaux qui a juré de mettre le zoo en faillite.

Selon le magazine Variety, la série avec Nicolas Cage sera créée par CBS et comportera huit épisodes. Elle "explorera comment il est devenu Joe Exotic et comment il s'est perdu lui-même dans son personnage imaginaire", précise Variety.

## Bouillon

de culture

### Prix

L'Organisation du Monde islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO) a annoncé le lancement de son prix « Bayan » pour l'expression orale en langue arabe, parmi les initiatives du centre de l'ICESCO de langue arabe pour les non arabophones, et ce dans le cadre du « Foyer numérique de l'ICESCO ».

Le prix sera attribué à trois lauréats des différentes catégories d'âge des étudiants, à savoir : les enfants, les filles et garçons ainsi que les jeunes, qui recevront respectivement 1000 \$US, 1500\$US et 2000 \$US, indique l'ICESCO sur son site électronique, ajoutant que ce prix vise à encourager la créativité et la production en langue arabe chez les étudiants pendant le confinement, à mettre en valeur le caractère mondial de la langue arabe, à soutenir la continuité du processus d'apprentissage, à assurer la complémentarité entre les aspects éducatif et culturel, et à stimuler le développement personnel des compétences linguistiques à travers l'écriture créative et l'expression orale.



# Taika Waititi aux commandes d'un prochain film dans l'univers Star Wars



Le cinéaste néo-zélandais Taika Waititi va écrire et réaliser un nouveau film se déroulant dans l'univers de "Star Wars", a annoncé lundi Disney. Taika Waititi est passé des succès du cinéma indépendant aux grosses productions hollywoodiennes comme "Thor: Ragnarok" pour Marvel en 2017, avant de remporter l'Oscar du meilleur scénario cette année pour "Jojo Rabbit". Il a déjà fait une première percée dans l'univers de "Star Wars" en réalisant le dernier épisode de la série à succès "The Mandalorian".

Taika Waititi co-écrit le film avec Krysty Wilson-Cairns, sélectionnée aux Oscars pour le scénario du film de guerre "1917". Aucune date n'a été fixée par Disney pour la sortie du film mais le premier des trois longs-métrages "Star Wars" programmés est annoncé pour décembre 2022. Disney a choisi d'annoncer la nouvelle le 4 mai ("May the fourth" en anglais), jour célébré dans le monde entier par les fans de

l'univers de George Lucas en raison d'un jeu de mots: "May the force be with you" ("Que la force soit avec toi").

Le numéro un mondial du divertissement a également confirmé que la co-créatrice de la série "Poupée russe", Leslye Headland, allait développer une nouvelle série télévisée se déroulant dans le monde de "Star Wars".

D'après des médias spécialisés à Hollywood, la série dirigée par Leslye Headland sera un "thriller avec de l'action, centré sur les femmes" et se déroulera à un moment original de la chronologie de "Star Wars".

Outre "The Mandalorian", dont la saison 2 est actuellement en post-production, deux autres séries consacrées à la guerre des étoiles sont en préparation pour la plateforme de streaming Disney+, l'une avec Ewan McGregor de retour dans son rôle d'Obi-Wan Kenobi jeune, l'autre en tant que prélude aux événements du film "Rogue One".



Jeux & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma

BOUT D'HOMME	↓ PATRON DÉGRADATION	↓ MAÎTRE CARRÉ SUPER	À DOUBLE SENS	↓ DE BAS EN HAUT: NON BLANCHI	VOYELLES	SANS DÉTOUR	↓ TRAVAIL À LA MINE	
						LE MÊME EN PLUS COURT		
NAZI		ÉPLUCHÉS		VOIE D'EAU	ARTICLE			
CALVAIRE						TÊTE D'ESPADON		
MISE AU TOMBEAU	NOTE DURÉE		LA 1ère DAME HOUPE		QUARTIER DE CAEN	SYMBOLE DU CÉSILIUM		
				AUTEUR INCONNU	PAS PRO VOYELLES			
À L'ENVERS: POSSESSIF		PÉRIODE				PREPOSITION MÉTAL		
		À L'ENVERS: SOLIDAIRES			POIVRÉ	VENTE PUBLIQUE AUX ENCHÈRES	VERBALE	DONNE L'EXEMPLE
AU PIED DE LA LETTRE		LE PRIX DU PAIN LIÉ	TEMPS VARIABLE	FRICO-TEUR				
					MÉTAL PRONOM RELATIF		TÊTE DE ROCHER	
COURANTS	GRECQUE DÉBUT D'ÉVEIL			LE TYPE LATIN FAIT HIC				
FORME D'AVOIR CUITE		GIGOLE TTE					LETTRES DE LOMÉ	
					PRINCE TROYEN			

Solution mots flechés d'hier

FIDÈLE AUX POSTES	HOMME DE POIDS	A	BRONZE	ARTICLE	N	SODIUM TRAIN RAPIDE	MONSIEUR ET MADAME	POLI	FIN DE VERBE	SANS-ABRI	PLAT EN TERRE CUITE	MAUVAIS TOURS
PHI	LA	RE	TE	LI	ST	E						
DIX SUR DIX	ARE	MASSUE MISANT-HROPE	G	O	U	R	D	I	N			
ARTICLE	LA	MYSTÈRE DANS LE CIEL	O	V	N	I	RÉCHEUR HARGNEUX	F	A	T		
EN ACTIVITÉ	T	N'ÉPARNE PERSONNE	U	À QUI MIEUX MIEUX	S	A	EN MOYENNE DÉCRET	N	O			
ENTRÉE	E	EN BOSNIE EN ROUBIG	N	O	S	N	VILLE DU MAROC CONFÈRE	N	A	D	O	R
DEMI-GROS	D	EN BOSNIE EN ROUBIG	O	D	U	KORROSIF TRANSPORTATIONS	V	I	T	R	I	O
DETTE	P	PERSONNE SOTTE	A	S	S	I	QUARTIER DE MONROVIA	F	EN KIT	I	ROCHER	O
BALITAL	H	PERSONNE SOTTE	U	LETTRES DE LIBYE	N	A	SODIUM APAS	R	RU			
V	I	O	L	E	N	T	ABUSIVEMENT TITANE	T	R	O	P	
ÉMANCI-PATRICE	L	I	B	E	R	A	T	R	I	C	E	
FIN D'ANNÉE	E	Fausse IDENTITÉ	S	O	S	I	E	NAZI	S			

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**o.j.d. MAROC**

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Ils s'y connaissent en fruits comestibles
- 2- Solitude
- 3- Panorama – Renvoi – Préposition latine
- 4- Indicateur – Semblant sortir du plan
- 5- Impératrice – Dèvétu
- 6- Reproductive
- 7- Eut le cran – Règle – Unité de luminescence
- 8- Rouspète – Ville de France
- 9- Note – Mettent
- 10- Pêché capital - Sorti

**VERTICALEMENT**

- 1- Ichtyoïde
- 2- Saule vannier – Robuste
- 3- Parole – Indifférent
- 4- Principe visqueux – Porte grain
- 5- Largeur d'étoffe – Respire – défini
- 6- Négligé – Victoire de Napoléon
- 7- Fâcheux – Au pied !
- 8- Tête de liste – Mitigés
- 9- Bilan – Attaches
- 10- Limoge – Gardé pour soi

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	L	E	G	A	L	E	M	E	N	T
2	A	C	I	D	I	T	E		E	O
3	M	O	T	U	S		I	L	O	T
4	P	U		L	I	B	R	E		E
5	A	L	I	T	E	E		S	A	M
6	D	E	V	E	R	S	E		E	
7	A	R	E		E	S	S	O	R	E
8	I		T	R		O	O		E	S
9	R	E	T	I	E	N	N	E	N	T
10	E	T	E	T	E	S		U	T	E

## Grilles de sudoku

**Facile**

2		9		5	7		8	4
6	8	3		4				
		7	6	1				3
						8	2	9
		4				5		
8	9	6						
9			7	6	3			
			8		9	7	1	
3	7		9	2	4		8	

**Moyen**

2	5							
			9					
6	3	9	7	1				
3		2	1					9
9	6		4	5	7		1	2
4					9	6		7
			4	6	7	9	1	
				1				
							5	3

**Difficile**

		9			3			
7				5			1	
	1					7	4	
		1				3	2	
	2		9	7	4		6	
4	8			6				
5	7					4		
8		5					3	
		4			8			

**Expert**

				1	2			
3			7	8				
	8				3	5		
6	8			2	1			
	9					2		
		2	5			6	8	
8	9					3		
			3	4			1	
		1	6					

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

9	1	4	8	6	2	3	7	5
7	2	6	5	3	9	8	1	4
8	5	3	1	4	7	9	6	2
4	7	1	3	2	8	6	5	9
6	9	8	7	5	4	1	2	3
5	3	2	6	9	1	4	8	7
3	8	7	4	1	5	2	9	6
1	6	9	2	7	3	5	4	8
2	4	5	9	8	6	7	3	1

**Moyen**

1	9	8	5	7	4	2	6	3
3	7	4	9	6	2	1	5	8
6	2	5	1	3	8	7	9	4
2	4	1	8	5	9	3	7	6
8	6	9	3	1	7	5	4	2
7	5	3	2	4	6	9	8	1
5	8	7	6	2	1	4	3	9
9	3	2	4	8	5	6	1	7
4	1	6	7	9	3	8	2	5

**Difficile**

4	9	3	1	5	8	2	6	7
7	5	2	6	3	4	8	9	1
8	6	1	7	9	2	3	4	5
6	4	9	2	7	3	1	5	8
5	1	7	9	8	6	4	2	3
2	3	8	4	1	5	6	7	9
3	7	4	8	6	9	5	1	2
9	8	6	5	2	1	7	3	4
1	2	5	3	4	7	9	8	6

**Expert**

2	3	5	8	7	1	6	4	9
1	4	8	2	6	9	3	7	5
6	7	9	4	5	3	2	1	8
4	9	2	1	3	5	8	6	7
7	8	6	9	2	4	5	3	1
5	1	3	6	8	7	9	2	4
8	2	7	5	1	6	4	9	3
9	6	1	3	4	8	7	5	2
3	5	4	7	9	2	1	8	6



ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE  
 DE LA SANTÉ  
 Délégation Provinciale  
 de Nador  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE  
 OUVERT N° 03/2020  
 MARCHÉ  
 RECONDUCTIBLE**  
 Le 01 juin 2020 à 10  
 Heures, il sera procédé,  
 dans la salle de réunion de  
 la délégation du Ministère  
 de la santé à la province de  
 Nador à l'ouverture des  
 plis relatifs à l'appel d'of-

fres ouvert sur offre de prix  
 pour :  
 Gardiennage, surveillance  
 et sécurité des bâtiments  
 administratifs relevant de  
 la délégation de la santé à  
 la province de Nador.  
 Le dossier d'appel d'offres  
 peut être retiré auprès du  
 bureau de Mr : chef du ser-  
 vice administratif et éco-  
 nomique, il peut  
 également être téléchargé à  
 partir du portail des mar-  
 chés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)


L'estimation des couts des  
 prestations établie par le  
 maitre d'ouvrage est Fixée  
 à :  
 9 06 854.40 (TTC) à la  
 somme du : neuf cent six  
 mille huit cent cinquante-  
 quatre dirhams et 40 CTS  
 Le cautionnement provisoire  
 est fixé à la somme de  
 10 000,00 Dhs (Dix mille  
 Dirhams).  
 Le contenu, la présentation  
 ainsi que le dépôt des dos-  
 siers des concurrents doi-  
 vent être conformes aux

dispositions des articles 27,  
 29 et 31 du décret n°2-12-  
 349 relatif aux marchés pu-  
 blics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récé-  
 pissé leurs plis au bureau  
 de Mr : chef du service ad-  
 ministratif et économique  
 à la DMS de Nador.

- Soit les envoyer par cour-  
 rier recommandé avec ac-  
 cusé de réception au  
 bureau précité.  
 - Soit les remettre au prési-  
 dent de la commission  
 d'appel d'offres au début  
 de la séance et avant l'ou-  
 verture des plis.  
 - Soit le dépôt et le retrait

des plis et des offres des  
 concurrents peuvent être  
 effectuées par voie électro-  
 nique dans le portail des  
 marchés publics.  
 Les pièces justificatives à  
 fournir sont celles prévues  
 par l'article 6 du règlement  
 de consultation.  
**N° 3650/PA**

المملكة المغربية  
 Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية الريفية والصيد البحري  
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
 المديرية العامة للمياه والغابات ومصايد الأسماك  
 Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification  
 Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la désertification de sud -ouest  
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte contre la désertification de Zagora

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX**  
 \*\*\*\*\*  
**N° 09/2020/DPEFLCD/Zag**

Le Mardi 16 Juin 2020 à 11 h il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Exécution des travaux de regarnis par la maintenance et l'entretien des plantations anciennes de la ceinture verte de Zagora sur une superficie de Cent vingt (120) hectares, Commune territoriale de Zagora, Province de Zagora.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de bureau la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze mille (12 000,00) Dirhams.

L'estimation du cout des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixé à la somme de : Trois cent quarante-neuf mille quatre cent quarante dirhams TTC (349.440,00 dhs)(TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- o Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora ;
- o Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Zagora;
- o Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- o Soit envoyer par voie électronique dans le portail Marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées dans l'article 4 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'originale du certificat de qualification et classification des entreprises intervenant dans le secteur forestier indiquant une catégorie minimale 4 pour la qualification et le secteur demandés conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Qualification	Catégorie
1	1,4	4

NB : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation

**N° 3651/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 \*\*\*  
 SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRES DU MINISTÈRE  
 DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET  
 L'EAU CHARGE DE L'EAU  
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,  
 DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE LARACHE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° 12/DPETLE/Lar 2020**

**Le 04 JUIN 2020 à 10 H du matin**, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA ROUTE RELIANT LA RP 4403 A DAR BERATIA SUR UNE LONGUEUR DE 3,1KM**  
 - Province de Larache -

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la DPETLE de Larache place Oued El Makhazine Larache. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante : [www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma).

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 63.000,00 DHS (SOIXENTE TROIS MILLE DHS).**

**L'estimation du coût des prestations : 4.215.636,00 DIRHAMS, (QUATRE MILLIONS DEUX CENT QUINZE MILLE SIX CENT TRENTE SIX DIRHAMS T T C).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret n° 2-12- 349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du secrétariat de Mr .Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Larache place Oued El Makhazine Larache.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

**Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.**

**Pour les concurrents installés au Maroc ils doivent fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et classification.**

**Une visite des lieux est prévue le 18/05/2020 à 12H**

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
<b>B (Travaux routiers et voirie urbaine)</b>	3	<b>B1 (Travaux de terrassements routiers courants) et, B3 (Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement) et B5 (Assises non traités et enduits superficiels)</b>

**Pour les Entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que définie dans le règlement de consultation.**

**N° 3652/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
 SECRETARIAT GÉNÉRAL  
 DIVISION TECHNIQUE

**PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA**  
**Programme prévisionnel des marchés " complémentaire " N°2**  
**(Article 14 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013))**  
**Exercice 2020**

**Travaux**

Type de travaux	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées de service concerné	Marchés réservés aux petites et moyennes entreprises
TRAVAUX DE BATIMENT	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRESCOLAIRES A LA CT OUED ESSAFA ET CT AIT AMIRA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA	CT AIT AMIRA CT OUED ESSAFA	Appel d'offres ouvert	mai-20	Division technique provinciale Tel: 0528818002 Fax : 0528810300	PME
	ETUDE ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CREATION DES UNITES PRESCOLAIRES A LA CT BELFAA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA	CT BELFAA		mai-20		PME

**Fournitures**

Type de fournitures	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées de service concerné	Marchés réservés aux petites et moyennes entreprises
FOURNITURE DE BUREAU	ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA	Ensemble	BIOUGRA	Appel d'offres ouvert	avr-20	Division technique provinciale Tel: 0528818002 Fax : 0528810300	

**N° 3653/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de L'Équipement  
du Transport  
de la Logistique  
et de l'Eau

Direction Provinciale de  
Mohammedia  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°12/2020

Le 02/06/2020 à 11 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia sis à 14 Avenue des FAR Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Travaux d'abattage et dessouchage des arbres le long de la route nationale n°1 du PK318+600 au PK331+100 relevant de la DPETLE de Mohammedia. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante et un mille dirhams, zéro centimes TTC (410000,00dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Mohammedia à l'avenue des FAR Mohammedia  
• Soit les remettre au président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit le dépôt des plis et des offres des concurrents peuvent être effectués par voie électronique dans le portail des marchés publics - Les pièces justificatives

à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 3654/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE KHOURIBGA  
CONSEIL PROVINCIAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 06/2020

Le mardi 02 juin 2020 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Khouribga, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix, ayant pour objet : « Travaux de construction d'une maison de Services à la Commune Braksa/Province de Khouribga ». Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du bureau du service des Marchés relevant du Conseil Provincial de Khouribga. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à Douze Mille Dirhams (12 000,00 dhs). L'estimation globale des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent Soixante-Onze Mille Cinq Cent Soixante-Seize dirhams Quarante Centime (671 576,40 dhs) TTC.

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 jomada I 1434 (20mars2013) relatif aux marchés publics.

Les candidats peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du service des marchés du conseil provincial de Khouribga;  
- Soit les déposer, contre récépissé, dans le bureau précité;  
- Soit les remettre séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues

par l'article 04 du règlement de consultation.  
N° 3655/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ECONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RÉFORME DE  
L'ADMINISTRATION  
DIRECTION  
DES DOMAINES  
DE L'ETAT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N° 3/DDE/DSI/2020  
RESERVE AUX PETITES  
ET MOYENNE ENTRE-  
PRISES, COOPERATIVES,  
UNIONS DES COOPERATI-  
VES ET AUTO ENTRE-  
PRENEURS

Le 24 juin 2020 à 10 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la maintenance (pièces de rechange et main d'œuvre) des équipements informatiques installés au niveau du service central et des services extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat en deux lots :

- Lot n° 1 : Maintenance des serveurs, imprimantes et robot de sauvegarde installés au niveau du Service Central et des Services Extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat;
  - Lot n° 2 : Maintenance des PABX installés au niveau des Services Extérieurs de la Direction des Domaines de l'Etat.
- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma). Les cautionnements provisoires sont fixés aux sommes de :
- Lot n° 1 : Trois Mille (3 000,00) Dirhams ;
  - Lot n° 2 : Mille Sept Cents (1 700,00) Dirhams.
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme TTC de :
- Lot n° 1 : Deux Cent Cinq Mille Deux Cent (205 200,00) Dirhams TTC ;
  - Lot n° 2 : Cent Huit Mille

Six Cent (108 600,00) Dirhams TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

1. Soit déposer leurs plis par voie électronique à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) ;
2. soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
3. Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau n° 111 du siège de la Direction des Domaines de l'Etat - Quartier Administratif - Agdal - Rabat ;
4. soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation. En application du décret n°2-19-69 du 24 mai 2019 modifiant et complétant le décret 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics et de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application

de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces prévues par l'article 6 du règlement de consultation.  
N° 3656/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE  
DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE  
DE L'ATLANTIQUE SUD  
ET DIRECTION DU  
PORT D'AGADIR  
AVIS D'APPEL A LA  
CONCURRENCE N°  
02/ANP/DRAS/DDR/20

Le 08/06/2020 à 10h00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de l'Agence Nationale des Ports - Direction Régionale de l'Atlantique Sud et Direction du Port d'Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel à la concurrence pour l'octroi d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public portuaire pour l'équipement et l'exploitation d'un café-restaurant au port d'Agadir.

Le dossier d'appel à la concurrence peut être retiré auprès des services de la

Direction Régionale de l'Atlantique Sud et Direction du Port d'Agadir.

Le dossier est retiré contre la somme 200,00 DH (Deux Cent Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 50.000,00 DHs (Cinquante Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 6 du Règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :  
• soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'ANP à l'adresse indiquée ci-dessus ;  
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux de l'ANP précités ;  
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

- La Division Régulation et Développement du Port de la Direction Régionale de l'Atlantique Sud et Direction du Port d'Agadir, Port de commerce - ANZA, B.P : 5953.

Tél : 05 28 82 72 70 / 05 28 82 89 48 / 06 20 38 01 31 / 06 20 69 42 84  
Fax : 05 28 84 49 89

N° 3658/PA

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION DES ROUTES  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE MIDELT

**AVIS RECTIFICATIF ET REPORT DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 21/2020.**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Midelt porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 21/2020 prévu le 07/05/2020 à 12 :00 min du matin relatif à la : Fourniture des matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier de la DPETLE de Midelt (PC 2020).

.et Publié aux journaux :

- Libération n° 8964 du 14-15/03/2020.
- Al Itihad Ichtiraki n° 12.491 du 16/03/2020.
- Libération n° 8973 du 26/03/2020.

Et que la date d'ouverture des plis prévue le 07/05/2020 à 12 :00 min du matin est reportée au 19/05/2020 à 12h 00 min.

N° 3657/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Coran  
+ Hadith Assaim  
07.05 : Bulletin météo  
07.10 : Ichaa Mamlaka  
08.10 : Amoudou  
09.00 : Fin ghadi bya  
09.30 : Moudawala  
10.20 : Wala Aalik  
10.50 : Doumoue Warda  
11.20 : Sou'e Fahm  
13.00 : JT en Français + JT en Espagnol  
13.50 : Lusine  
14.20 : Hadith Assaim  
14.30 : Al Massira Korania  
15.00 : Aandi Soual Covid 19  
15.30 : JT en Arabe + JT en Amazigh  
16.20 : Nafahat Ounss Marocains vivant à l'Etranger

17.15 : Dourous Hassania  
18.00 : Nhar Mabrouk  
18.15 : Oussrati  
19.19 : Al Maghreb + Douaa  
19.25 : Amdah Nabaouiya  
19.40 : Sitcom Serba  
20.15 : Souhlifa  
20.25 : Yakout et Aanbar  
21.30 : JT Principal  
22.30 : Kadyat Omr - Inédit  
00.30 : Dernier bulletin d'information  
01.00 : Lakkdidib - R  
02.30 : Doumoue Warda  
03.00 : Al Massira Korania - R  
03.30 : Amdah Nabaouiya - R  
04.10 : Moudawala - R  
05.00 : Ichaa Mamlaka - R  
06.00 : Amoudou - R

05:55:00 : CORAN AVEC  
LAUREATS MAWAHIB TAJWID  
AL QOR'AN  
06:00:00 : CH'HIWAT BLADI  
06:30:00 : BEST OF SABAHYAT  
2M  
07:30:00 : KIF AL HAL  
08:05:00 : AL BARLAMANE  
WA ANNASS  
08:35:00 : MAGAZINE : POP UP  
09:05:00 : STUDIO LIVE :  
RIBAB FUSION  
09:55:00 : MCH'HIWA  
MA3A CHOUMICHA  
10:00:00 : FEUILLETON :  
10:45:00 : KIF AL HAL  
11:00:00 :  
SABAHYAT 2M  
12:05:00 : LALLA FATEMA  
12:35:00 : BULLETIN METEO

12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
13:10:00 : MOUJAZ RIYADI  
13:20:00 : ACHOUJA3  
WA AL JAMILA  
13:55:00 : NEWS : ECO NEWS  
14:05:00 : JOURNAL AMAZIGH  
14:20:00 : FEUILLETON :  
16:15:00 : 3ALAAQAT KHASA  
17:40:00 : JUST FOR LAUGHS  
18:05:00 : DESSINS ANIMES  
18:15:00 : 3ICH NHAR TASMA3  
KHBAR  
18:25:00 : MAGAZINE :  
CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
18:35:00 : MAGAZINE : POP UP  
19:15:00 : FEUILLETON  
19:41 Al Maghreb + Douaa  
19:40:00 : FEUILLETON  
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:35:00 : QUE DU SPORT

20:40:00 : BULLETIN METEO  
20:45:00 : NEWS : ECO NEWS  
21:10:00 : BULLETIN METEO  
21:40:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:40:00 : LAHBIBA OUMMI  
22:40:00 : MAGAZINE : 2M MAG  
23:30:00 : FEUILLETON :  
FORSA TANIYA  
00:20:00 : FEUILLETON : FADILA  
00:50:00 : MAGAZINE :  
HADIT MA3A ASSAHAF  
01:50:00 : MAGAZINE :  
03:05:00 : FEUILLETON :  
03:55:00 : FEUILLETON :  
ACHOUJA3 WA AL JAMILA  
04:25:00 : SAHATNA JMI3  
04:55:00 : TOUBKAL  
05:30:00 : DOCUMENTAIRE :  
LES ARTS TRADITIONNELS :  
LE PLATRE